



Techniques du meuble et de l'ébénisterie (233.B0)

Programme d'études techniques

SECTEUR 5 – BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES

Enseignement collégial

Coordination et rédaction

Direction de la formation technique

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Sous-ministéariat des affaires collégiales et des interventions régionales

Pour information

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 266-1337

Ligne sans frais : 1 877 266-1337

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-555-01590-6 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

25-436-01_w1

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 91 2/3 – voie de spécialisation A Fabrication responsable
89 2/3 – voie de spécialisation B Menuiserie architecturale

Durée totale : 2 670 heures-contact – voie de spécialisation A Fabrication responsable
2 610 heures-contact – voie de spécialisation B Menuiserie architecturale

Formation générale : 660 heures-contact

Tronc commun et Voie de spécialisation A Fabrication responsable : 2010 heures-contact

Tronc commun et Voie de spécialisation B Menuiserie architecturale : 1950 heures-contact

Conditions particulières d'admission : Aucune

REMERCIEMENTS

La production du présent programme a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie plus particulièrement les personnes suivantes, qui ont participé à l'élaboration de la composante de formation spécifique du programme d'études techniques.

Milieu du travail

Sophie Bergeron
Groupe Lacasse

Maurice Boucher
Bestar inc.

Denis Charbonneau
Éma Desing ltée

Guy Dufresne
Dutaillier

Bertrand Dumont
H.P. Cyrenne

Christian Galarneau
Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries
des portes et fenêtres, du meuble et des armoires
de cuisine

Germain Marcoux
Les industries AP inc.

Pierre Plourde
Industrie de la Rive Sud

Fabien Rodrigue
Shermag inc.

Pierre Talbot
Groupe Bocenor
Division Bonneville portes et fenêtres

Blaise Turgeon
Ébénisterie Beaubois

Michel Veilleux
Roland Boulanger & cie ltée

Milieu de l'éducation

Yvan Baillargeon
EQMBO, Victoriaville

Damien Bélanger
EQMBO, Victoriaville

Gilbert Boisvert
EQMBO, Victoriaville

Gilles Cloutier
EQMBO, Montréal

André B. Fortier
EQMBO, Victoriaville

Robert Frenette
EQMBO, Victoriaville

Mario Larochele
EQMBO, Victoriaville

Normand Malo
EQMBO, Montréal

Claude Pelchat
EQMBO, Victoriaville

Réjean René
EQMBO, Victoriaville

Milieu du travail

Éric Véraquin
Rénova inc.

Collaboration spéciale

Entreprise Dutaillier

Serge Côté
Charles Desnoyers
Sylvain Dion
Guy Dufresne
Christian Parent
Raymond Perreault
Jacques Plouffe

Milieu de l'éducation**Entreprises consultées**

Armoire Denis Couture, Longueuil
Armoires Boiseries, Rivière-du-Loup
Cuisine Laurier, Laurier-Station
Ébénisterie Denis Mailhot & Ass.,
Saint-Thomas-d'Aquin
Ébénisterie Desbiens et St-Laurent, Jonquière
HP Cyrenne, Victoriaville
Laflamme et frères, Saint-Appolinaire
Les Boiseries Plessis ltée, Plessisville
Menuiserie Bachand et Fils inc., Waterloo
Menuiserie Delisle, Québec
Menuiserie R. Légaré, Sainte-Foy
Polyvois inc., Thetford Mines
Shermag, Victoriaville

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination

Jean Gervais
Responsable du secteur de formation Bois
et matériaux connexes
Direction générale de la formation professionnelle
et technique et de la formation continue
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Alain Morissat
Enseignant EQMBO, Victoriaville
En collaboration
Pierre Brière et Normand Malo
Enseignants EQMBO, Victoriaville

Soutien technique

Julie Audet
Conseillère en élaboration de programmes d'études

Révision linguistique

Sous la responsabilité du Service des publications
du ministère de l'Éducation

Éditique

Lucie Baillargeon
Direction générale de la formation professionnelle
et technique et de la formation continue
Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du programme 1

Vocabulaire 3

PREMIÈRE PARTIE

Buts du programme 7

Buts de la formation générale 9

Intentions éducatives en formation générale 11

Liste des objectifs du programme 13

Formation générale commune 13

Formation générale propre 13

Formation générale complémentaire 14

Formation spécifique 15

Harmonisation 17

DEUXIÈME PARTIE

Objectifs et standards – formation générale commune 21

Objectifs et standards – formation générale propre 35

Objectifs et standards – formation générale complémentaire 43

Objectifs et standards – formation spécifique 57

01W2 Analyser les fonctions de travail 59

01W3 Exploiter un poste de travail informatisé 61

01W4 Prévenir les dangers liés à la santé et à la sécurité au travail 63

01W5 Exploiter le potentiel des outils et de la machinerie de base 65

01W6 Analyser les matériaux pour les meubles en bois massif 67

01W7 Analyser les matériaux pour les meubles et les armoires en panneaux 69

01W8 Déterminer les produits et les procédés de finition 71

0072 Rechercher de l'information sur les styles 73

01W9 Dessiner un produit 75

01WA Effectuer un dessin en trois dimensions 79

01WB Programmer une machine-outil à commande numérique 81

01WC S'adapter aux exigences associées aux nouvelles organisations 85

01WD Gérer le personnel d'une équipe de travail 87

01WE Exploiter le potentiel de la machinerie pour les meubles en bois massif 89

01WF	Exploiter le potentiel de la machinerie pour les meubles et les armoires en panneaux.	91
01WG	Déterminer les matériaux et les modes d'assemblage pour les portes et les fenêtres....	93
01WH	Déterminer les matériaux et les procédés pour les produits rembourrés.....	95
01WJ	Concevoir des gabarits et des outils de coupe	99
01WK	Estimer les coûts pour une production en série.....	99
01WL	Contrôler la qualité des produits.	101
01WM	Élaborer un dossier de production.	103
01WN	Optimiser la production	105
01WP	Contribuer au développement de produits.....	107
01WQ	Organiser une production en série.....	109
01WR	Fabriquer un meuble à bâti.	111
01WS	Planifier des travaux de finition.	113
01WT	Effectuer des travaux de placage.	115
01WU	Fabriquer un meuble contemporain.....	117
01WV	Interpréter des plans et des devis.....	119
0074	Fabriquer des éléments architecturaux.....	121
0075	Effectuer la conception technique de meubles	123
01WW	Effectuer la conception et la fabrication de gabarits.....	125
0079	Planifier une production.	127
01WX	Fabriquer un prototype pour une production de petite série.....	129
0076	Effectuer la conception technique d'éléments architecturaux.	131
01WY	Estimer les coûts d'un projet de fabrication sur mesure.....	133
01WZ	Coordonner un projet de fabrication sur mesure.	135

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Techniques du meuble et d'ébénisterie* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Techniques du meuble et d'ébénisterie* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de (63 unités à 65 unités).

Le programme *Techniques du meuble et d'ébénisterie* comporte deux voies de spécialisation : fabrication responsable et menuiserie architecturale.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du programme. La seconde partie décrit les objectifs et les standards des composantes de formation générale et spécifique.

VOCABULAIRE

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p. 3).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Il se compose d'un verbe d'action et d'un complément. L'énoncé de compétence doit être précis et univoque.

Pour la composante de formation générale, l'énoncé de la compétence est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à la compréhension de celle-ci. Ils précisent les grandes étapes d'exercice ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulé sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation d'exercice de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte de réalisation ne précise pas la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte de chacun des éléments de la compétence et, par voie de conséquence, de la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences au seuil d'entrée sur le marché du travail. Les critères de performance ne sont pas l'instrument d'évaluation mais servent plutôt de référence à la production de celui-ci. Chaque élément de la compétence appelle au moins un critère de performance.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les collèges ont l'entièvre responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

PREMIÈRE PARTIE

BUTS DU PROGRAMME

Ce programme vise à former des techniciennes et des techniciens aptes à intervenir dans le processus de production industrielle pour la fabrication sur mesure ou en série de mobiliers et d'éléments architecturaux dans le secteur du bois.

Les diplômées et les diplômés seront préparés à assumer des tâches de dessin-conception, de génie de la fabrication et de supervision dans le domaine du meuble et de la menuiserie architecturale¹. Ils pourront exercer leur profession dans la petite, la moyenne ou la grande entreprise pour de la production sérielle ou de la fabrication sur mesure. La production sérielle concerne la fabrication en série de produits standardisés. La fabrication sur mesure peut impliquer, pour un projet donné, la fabrication de pièces unitaires et d'autres en petits lots, souvent non répétitifs. Ce type de production ne comprend pas la fabrication artisanale.

Le tronc commun permet de développer chez la personne des compétences générales et spécifiques utiles autant pour la production en série que pour la fabrication sur mesure. Il assure une certaine polyvalence à l'étudiante ou à l'étudiant tout en lui permettant d'explorer les deux domaines d'activité avant de finaliser son orientation. Les deux options permettent de répondre au marché du travail en fournissant une main-d'œuvre qualifiée et spécialisée dans l'une et dans l'autre.

voie de spécialisation – fabrication responsable

Les personnes qui compléteront cette voie de spécialisation seront en mesure de dessiner des meubles, des gabarits et des outils de coupe, d'exploiter le potentiel de l'équipement et de programmer des machines à commande numérique, d'estimer des coûts et de superviser du personnel. Elles contribueront à l'optimisation de la production par la planification, le contrôle de la qualité, les diverses méthodes associées au génie de la fabrication, leur collaboration à des travaux de recherche et de développement ainsi que l'organisation d'une production en grande série. Elles seront préparées à la production de meubles en bois massif, de produits en panneaux, de meubles rembourrés ainsi que des portes et des fenêtres.

La personne travaille généralement dans des moyennes et des grandes entreprises pour des fonctions clairement délimitées telles que le dessin-conception, le génie de la fabrication ou la supervision d'une équipe de travail. Elle exerce sa fonction parfois seule mais généralement en équipe avec ou sans supervision selon son expérience. Il accédera aux fonctions de supervision plus ou moins rapidement selon ses capacités personnelles et la politique interne de l'entreprise.

1. La menuiserie architecturale réfère aux meubles et aux objets servant à l'agencement et à la décoration des maisons et des édifices commerciaux et institutionnels (excluant la charpente). Ces meubles et ces objets sont liés à l'édifice physiquement et par le style. – Définition tirée de *Portrait sectoriel de la menuiserie architecturale au Québec*, janvier 1992, p. 2.

VOIE DE SPÉCIALISATION – MENUISERIE ARCHITECTURALE

Les personnes qui compléteront cette voie de spécialisation seront en mesure également de dessiner, d'estimer des coûts, de programmer et de superviser du personnel. Par ailleurs, elles se spécialiseront davantage dans la conception technique et la fabrication des éléments d'un projet de fabrication sur mesure. Elles seront habilitées à coordonner un tel projet à travers ses différentes étapes de production soit la conception, la planification, la fabrication et le contrôle de la qualité.

La personne travaille généralement dans des petites et des moyennes entreprises vouées à la fabrication sur mesure. Contrairement à la production en série où les tâches sont plus spécialisées, la technicienne ou le technicien doit être très polyvalent. En début de carrière, il travaillera comme apprenti à la fabrication des produits pour ensuite élargir ses tâches à la conception technique, à la fabrication, à la supervision et enfin, à la gestion de projet où il sera appelé à traiter directement avec la clientèle. Dans certaines petites entreprises, on lui demandera d'assumer tous les rôles à la fois. Il travaille généralement en équipe et la collaboration revêt une grande importance.

Buts généraux du programme dans son ensemble

Conformément aux buts généraux de la formation technique, le programme vise à :

1. Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession
2. Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle
3. Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne
4. Favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant notamment de développer des attitudes positives à l'égard des changements;

Le programme permet de concilier deux exigences de la formation c'est-à-dire la polyvalence et la maîtrise d'une fonction technique.

La polyvalence est assurée, notamment, par l'acquisition de compétences générales qui permettent aux techniciennes et aux techniciens de faire preuve d'autonomie dans l'accomplissement des tâches qui leur incombent et de s'adapter à des situations de travail variées découlant de l'évolution du contexte industriel et de la technologie. Ainsi, les compétences générales du programme amènent les techniciennes et les techniciens à appliquer les principes, les techniques et les méthodes propres au domaine et ceux caractérisant les nouvelles organisations du travail.

La maîtrise d'une fonction technique, nécessaire à une intégration harmonieuse au marché du travail, est assurée par l'acquisition de compétences particulières, directement liées aux tâches de la profession.

Des intentions éducatives particulières issues de l'analyse de la situation de travail et des études réalisées auprès des entreprises sous-tendent également le programme. Dans l'industrie, on constate que la production à valeur ajoutée, l'établissement de normes de qualité et la compétitivité amènent les entreprises à changer leur mode d'organisation du travail et à établir de nouvelles exigences en ce qui a trait aux caractéristiques de la main-d'œuvre. Ces exigences, en plus de contribuer à l'employabilité des personnes formées, permettent à l'entreprise de maintenir et d'assurer sa position stratégique dans un marché toujours changeant.

BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE

L’enseignement collégial québécois fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l’acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L’enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieure tout en préservant la polyvalence de l’étudiant ou de l’étudiante et la possibilité de passage entre les secteurs de la formation technique et de la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et un équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l’acquisition d’un fonds culturel commun, l’acquisition et le développement d’habiletés génériques et l’appropriation d’attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d’amener l’étudiant ou l’étudiante à :

- la maîtrise de la langue d’enseignement en tant qu’outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l’argumentation;
- la capacité de communiquer en d’autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
- la connaissance des richesses de l’héritage culturel par l’ouverture aux œuvres de civilisation;
- la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l’évolution de la pensée humaine;
- la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
- une éthique personnelle et sociale;
- une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
- la prise de conscience de la nécessité d’adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d’acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l’expression;
- application des savoirs à l’analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l’action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les attitudes souhaitables

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent à l'adoption et au développement des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
- ouverture d'esprit;
- créativité;
- ouverture sur le monde.

Ces finalités s'appliquent aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Elle totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis par une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités posées, des disciplines visées et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assurent une cohérence dans son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont élaborés selon les prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q., c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, édition révisée, octobre 2001).

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances, des habiletés et des attitudes; une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Le texte de ces intentions éducatives se trouve à la fin du présent document.

LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
 - 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
 - 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
 - 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
 - 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
 - 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
 - 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
 - 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
 - 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

(6 unités)

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
 - 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
 - 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE**(4 unités)**

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

FORMATION SPÉCIFIQUE

(63 à 65 unités)

Tronc commun

- 01W2 Analyser les fonctions de travail.
- 01W3 Exploiter un poste de travail informatisé.
- 01W4 Prévenir les dangers liés à la santé et à la sécurité au travail.
- 01W5 Exploiter le potentiel des outils et de la machinerie de base.
- 01W6 Analyser les matériaux pour les meubles en bois massif.
- 01W7 Analyser les matériaux pour les meubles et les armoires en panneaux.
- 01W8 Déterminer les produits et les procédés de finition.
- 0072 Rechercher de l'information sur les styles.
- 01W9 Dessiner un produit.
- 01WA Effectuer un dessin en trois dimensions.
- 01WB Programmer une machine-outil à commande numérique.
- 01WC S'adapter aux exigences associées aux nouvelles organisations.
- 01WD Gérer le personnel d'une équipe de travail.

Voie de spécialisation A, Fabrication responsable

- 01WE Exploiter le potentiel de la machinerie pour les meubles en bois massif.
- 01WF Exploiter le potentiel de la machinerie pour les meubles et les armoires en panneaux.
- 01WG Déterminer les matériaux et les modes d'assemblage pour les portes et les fenêtres.
- 01WH Déterminer les matériaux et les procédés pour les produits rembourrés.
- 01WJ Concevoir des gabarits et des outils de coupe.
- 01WK Estimer les coûts pour une production en série.
- 01WL Contrôler la qualité des produits.
- 01WM Élaborer un dossier de production.
- 01WN Optimiser la production
- 01WP Contribuer au développement de produits.
- 01WQ Organiser une production en série.

Voie de spécialisation B, Menuiserie architecturale

- 01WR Fabriquer un meuble à bâti.
- 01WS Planifier des travaux de finition.
- 01WT Effectuer des travaux de placage.
- 01WU Fabriquer un meuble contemporain.
- 01WV Interpréter des plans et des devis.
- 0074 Fabriquer des éléments architecturaux.

- 0075 Effectuer la conception technique de meubles.
- 01WW Effectuer la conception et la fabrication de gabarits.
- 0079 Planifier une production.
- 01WX Fabriquer un prototype pour une production de petite série.
- 0076 Effectuer la conception technique d'éléments architecturaux.
- 01WY Estimer les coûts d'un projet de fabrication sur mesure.
- 01WZ Coordonner un projet de fabrication sur mesure.

HARMONISATION

L'harmonisation a pour but d'optimiser le cheminement de l'élève durant sa formation, en facilitant son passage d'un programme à un autre ou d'un ordre d'enseignement à un autre tout en évitant la duplication des apprentissages. Le programme d'études techniques *Techniques du meuble et d'ébénisterie* 233.B0 a été conçu et rédigé dans le cadre d'un projet d'harmonisation avec les programmes d'études professionnelles *Fabrication en série de meubles et de produits en bois ouvré*, 5028 et *Ébénisterie*, 5030 ainsi que *Finition de meubles*, 5142.

Le tableau décrivant les compétences harmonisées fera l'objet d'un tiré à part.

DEUXIÈME PARTIE

OBJECTIFS ET STANDARDS – FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT
ET LITTÉRATURE

CODE : 0001

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître le propos du texte. 2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. 3 Choisir les éléments d'analyse. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation juste des éléments importants du propos du texte. 2.1 Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. 2.2 Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques. 3.1 Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Utilisation appropriée des éléments d'analyse. 5.2 Pertinence des exemples choisis. 5.3 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.4 Précision et richesse du vocabulaire. 5.5 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.6 Respect du registre de langue approprié. 5.7 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.8 Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Français
Pondération : 2-2-3
Nombre d'unités : 2 1/3

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT
ET LITTÉRATURE

CODE : 0002

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 4 Élaborer un plan de dissertation. 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. 2.1 Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 3.1 Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Développement approprié des idées. 5.3 Pertinence des exemples choisis. 5.4 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.5 Précision et richesse du vocabulaire. 5.6 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.7 Respect du registre de langue approprié. 5.8 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.9 Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Français</p> <p>Pondération : 3-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT
ET LITTÉRATURE

CODE : 0003

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier des textes de la littérature québécoise.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.</p> <p>2 Comparer des textes.</p> <p>3 Déterminer un point de vue critique.</p> <p>4 Élaborer un plan de rédaction.</p> <p>5 Rédiger et réviser une dissertation critique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.</p> <p>2.1 Choix pertinent des critères de comparaison.</p> <p>2.2 Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.</p> <p>3.1 Pertinence du point de vue critique.</p> <p>4.1 Pertinence et cohérence du plan.</p> <p>4.2 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.</p> <p>5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation.</p> <p>5.2 Emploi d'arguments appropriés.</p> <p>5.3 Justification du point de vue critique.</p> <p>5.4 Pertinence des exemples choisis.</p> <p>5.5 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.</p> <p>5.6 Précision et richesse du vocabulaire.</p> <p>5.7 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.</p> <p>5.8 Respect du registre de langue approprié.</p> <p>5.9 Respect des règles de présentation d'une production écrite.</p> <p>5.10 Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.</p>

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Français
Pondération : 3-1-4
Nombre d'unités : 2 2/3

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : PHILOSOPHIE		CODE : 00B1
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité. 2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions. 3 Produire une argumentation sur une question philosophique. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. 1.2 Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. 1.3 Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution. 2.1 Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. 2.2 Référence au contexte sociohistorique de la contribution. 2.3 Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution. 3.1 Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. 3.2 Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. 3.3 Respect des règles de l'argumentation. 3.4 Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. 	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Pondération : 3-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2 1/3</p>		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : PHILOSOPHIE		CODE : 000E
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. 1.2 Usage approprié des concepts clés. 2.1 Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence de ces conceptions. 2.2 Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. 3.1 Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. 3.2 Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. 3.3 Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. 3.4 Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. 	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Pondération : 3-0-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU I)		CODE : 0015
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence <p>Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.</p> Éléments <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager le sens d'un message oral simple. 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. 3 S'exprimer oralement. 4 Rédiger un texte. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots. 3.1 Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises. 3.2 Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. 3.3 Échanges d'idées pertinents. 3.4 Prononciation, intonation et débit acceptables. 4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes, sur un sujet familier. 4.2 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>. 	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Anglais, langue seconde Pondération : 2-1-3 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU II)		CODE : 0007
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Communiquer en anglais avec une certaine aisance.		
Éléments	Critères de performance	
1 Dégager le sens d'un message oral authentique.	1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.	
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	1.2 Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message.	
3 S'exprimer oralement.	2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots.	
4 Rédiger un texte.	2.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments.	
	3.1 Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général.	
	3.2 Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement grammaticalement correctes.	
	3.3 Emploi généralement correct de verbes au passé.	
	3.4 Prononciation, intonation et débit convenables.	
	4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots.	
	4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i> , <i>simple past</i> et <i>past continuous</i> , <i>present perfect</i> , <i>future</i> .	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :	Anglais, langue seconde	
Pondération :	2-1-3	
Nombre d'unités :	2	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU III)		CODE : 0008
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. 2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. 3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. 4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. 2.1 Identification du sens général. 2.2 Distinction précise des principaux éléments du texte. 2.3 Identification de la structure du texte. 2.4 Identification de l'intention de l'auteur. 3.1 Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou des documents. 3.2 Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. 3.3 Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. 3.4 Prononciation, intonation et débit généralement corrects. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.3 Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. 4.4 Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. 	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU IV)		CODE : 0009
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> <p>2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes.</p> <p>1.2 Utilisation d'arguments pertinents et justifiés.</p> <p>1.3 Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés.</p> <p>1.4 Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité.</p> <p>1.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.</p> <p>2.1 Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots.</p> <p>2.2 Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases.</p> <p>2.3 Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé.</p> <p>2.4 Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation.</p> <p>2.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique.</p> <p>2.6 Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.</p>	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE		CODE : 0064
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé. 2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé. 3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière. 4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Utilisation appropriée de la documentation. 1.2 Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur la santé. 2.1 Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. 2.2 Respect de ses capacités dans la pratique des activités physiques. 3.1 Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. 3.2 Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. 3.3 Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à une pratique régulière de l'activité physique. 4.1 Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. 	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 1-1-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE		CODE : 0065
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.</p> <p>Élément</p> <p>1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.</p> <p>1.2 Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.3 Formulation correcte d'objectifs personnels.</p> <p>1.4 Mention des moyens pour atteindre ses objectifs.</p> <p>1.5 Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.</p> <p>1.6 Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.</p> <p>1.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.</p> <p>1.9 Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.</p>	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 0-2-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE		CODE : 0066
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Harmoniser sa pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.</p> <p>2 Gérer un programme personnel d'activités physiques.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.</p> <p>2.1 Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique.</p> <p>2.2 Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel.</p> <p>2.3 Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel.</p> <p>2.4 Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel.</p> <p>2.5 Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme.</p> <p>2.6 Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme.</p> <p>2.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités.</p> <p>2.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.</p>	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 1-1-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>		

OBJECTIFS ET STANDARDS – FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT
ET LITTÉRATURE

CODE : 000K

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Produire différents types de discours oraux et écrits.	
Éléments 1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre. 2 Déterminer un sujet et un objectif de communication. 3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires. 4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication. 5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. 6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	Critères de performance 1.1 Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. 1.2 Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. 1.3 Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication. 2.1 Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication. 3.1 Choix approprié des sources d'information. 3.2 Choix pertinent des éléments d'information. 4.1 Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. 4.2 Choix judicieux des moyens d'expression. 5.1 Respect des règles définissant les différents types de textes. 5.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. 5.3 Précision et richesse du vocabulaire. 5.4 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.5 Respect des règles de présentation d'un texte écrit. 6.1 Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. 6.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. 6.3 Précision et richesse du vocabulaire. 6.4 Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Discipline : Français	
Nombre d'heures-contact : 60	
Nombre d'unités : 2	

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : PHILOSOPHIE		CODE : 000T
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. 2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. 3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. 4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Définition des notions de base de l'éthique. 1.2 Utilisation appropriée des notions. 1.3 Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. 2.1 Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. 3.1 Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. 3.2 Formulation des questions éthiques relatives à la situation. 3.3 Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. 3.4 Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions. 4.1 Appréciation de divers choix quant à l'action à l'aide de théories philosophiques. 4.2 Justification rationnelle de la position choisie. 4.3 Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. 	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>		

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU I)		CODE : 0016
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence <p>Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> Éléments <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. 3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. 4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. 3.1 Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. 3.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 3.3 Propos pertinents. 3.4 Application satisfaisante du code grammatical. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. 4.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. 4.4 Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études. 	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Nombre d'heures-contact : Nombre d'unités :	Anglais, langue seconde 45 2	

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU II)		CODE : 000M
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.		
Éléments 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise. 3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. 4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	Critères de performance 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. 1.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments du message. 2.1 Reconnaissance du sens général. 2.2 Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. 2.3 Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise. 3.1 Communication claire et cohérente accessible à un non expert. 3.2 Communication appropriée à la situation. 3.3 Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. 3.4 Application convenable du code grammatical. 4.1 Rédaction claire et cohérente d'un texte d'environ 300 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non expert. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.3 Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. 4.4 Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Anglais, langue seconde		
Nombre d'heures-contact : 45		
Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU III)		CODE : 000N
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence <p>Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> Éléments <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise. 3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. 4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. 1.2 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. 2.1 Identification du sens général. 2.2 Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. 2.3 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. 3.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. 3.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. 3.3 Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. 4.1 Rédaction cohérente et claire d'un texte d'environ 500 mots accessible à un non expert. 4.2 Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.4 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. 	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Nombre d'heures-contact : Nombre d'unités :	Anglais, langue seconde 45 2	

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU IV)		CODE : 000P
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.		
Éléments		
1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> 1.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. 1.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. 1.3 Emploi judicieux du vocabulaire. 1.4 Utilisation correcte du code grammatical. 1.5 Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. 	
2 Analyser des textes complexes.	<ul style="list-style-type: none"> 2.1 Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. 2.2 Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. 2.3 Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite. 	
3 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> 3.1 Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert. 3.2 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. 3.3 Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie. 	
4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français.	<ul style="list-style-type: none"> 4.1 Respect du sens. 4.2 Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe. 4.3 Emploi d'une terminologie équivalente. 	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :	Anglais, langue seconde	
Nombre d'heures-contact :	45	
Nombre d'unités :	2	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE**

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : SCIENCES HUMAINES		CODE : 000V
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence <p>Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.</p>	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. • À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines. Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. 1.2 Description des principales approches utilisées en sciences humaines. 2.1 Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. 3.1 Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. 3.2 Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines. 	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : SCIENCES HUMAINES		CODE : 000W
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines. 	
Éléments 1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines. 2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines. 3 Établir des conclusions.	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Présentation de l'historique de la problématique. 1.2 Utilisation des concepts et du langage appropriés. 1.3 Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique. 2.1 Formulation claire d'une question. 2.2 Sélection de données documentaires pertinentes. 2.3 Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête. 3.1 Utilisation appropriée de la méthode choisie. 3.2 Détermination de critères d'appréciation appropriés. 3.3 Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. 3.4 Élargissement de la question analysée. 	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE
CODE : 000X

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.</p> <p>2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.</p> <p>3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4 Déduire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration.</p> <p>1.2 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.</p> <p>2.1 Définition des termes et description des principales interrelations entre science, technique et technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels.</p> <p>3.1 Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>3.2 Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4.1 Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4.2 Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.</p>

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : CULTURE SCIENTIFIQUE ET
TECHNOLOGIQUE CODE : 000Y

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).
<p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type. 2 Formuler une hypothèse visant à solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique. 3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type. 2.1 Description claire et précise du problème. 2.2 Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.). 3.1 Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. 3.2 Respect de la procédure expérimentale établie. 3.3 Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. 3.4 Présentation claire et adéquate des résultats. 3.5 Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGUE MODERNE CODE : 000Z

OBJECTIF	STANDARD
Enoncé de la compétence Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte ¹ .	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : <ul style="list-style-type: none"> à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques; à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : <ul style="list-style-type: none"> à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques; à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. À partir de mises en situation sur des thèmes connus. À l'aide d'outils de référence.
Éléments	Critères de performance L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.
1 Saisir le sens d'un message oral.	1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
2 Saisir le sens d'un message lu.	1.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
3 Exprimer oralement un message simple.	1.3 Association logique entre les éléments du message. 2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
4 Écrire un texte sur un sujet donné.	2.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. 2.3 Association logique entre les éléments du message. 3.1 Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. 3.2 Application appropriée des règles grammaticales. 3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. 3.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. 3.5 Prononciation intelligible. 3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. 3.7 Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue. 4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. 4.2 Application appropriée des règles grammaticales de base. 4.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. 4.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. 4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. 4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
1 On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés posées par certaines langues modernes.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45	
Nombre d'unités : 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGUE MODERNE		CODE : 0010
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> - de situations usuelles de la vie courante; - de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p>	
Éléments		
1 Saisir le sens d'un message entendu.	1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.	
2 Saisir le sens d'un message lu.	1.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.	
3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	1.3 Association logique entre les éléments du message.	
4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.	
	2.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.	
	2.3 Association logique entre les éléments du message.	
	3.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.	
	3.2 Application appropriée des règles grammaticales.	
	3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.	
	3.4 Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.	
	3.5 Prononciation intelligible.	
	3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.	
	3.7 Dialogue.	
	4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.	
	4.2 Application appropriée des règles grammaticales.	
	4.3 Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.	
	4.4 Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.	
	4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.	
	4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Nombre d'heures-contact :	45	
Nombre d'unités :	2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGUE MODERNE		CODE : 0067
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none">• Individuellement.• À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de 20 répliques.• À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues).• À partir des documents à portée socioculturelle.• À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite. Critères de performance L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.	
Éléments		
1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	1.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.	
2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	1.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue. 2.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.	
3 Échanger verbalement sur un sujet.	2.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue. 3.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. 3.2 Utilisation appropriée du vocabulaire courant. 3.3 Prononciation et intonation justes. 3.4 Débit moyen dans un dialogue en langage courant. 3.5 Cohérence du message exprimé. 3.6 Réponses pertinentes à des questions.	
4 Rédiger un texte de complexité moyenne.	3.7 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. 4.1 Justesse du vocabulaire. 4.2 Cohérence de l'ensemble du texte. 4.3 Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Nombre d'heures-contact : 45		
Nombre d'unités : 2		

**FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE
ET INFORMATIQUE**
CODE : 0011

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Reconnaitre le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique.</p> <p>2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.</p> <p>3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir.</p> <p>4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.</p> <p>5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Distinction de notions et de concepts de base.</p> <p>1.2 Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique.</p> <p>1.3 Utilisation adéquate de la terminologie.</p> <p>2.1 Résumé descriptif de quelques grandes étapes.</p> <p>3.1 Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.</p> <p>4.1 Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.</p> <p>5.1 Identification de quelques grandes influences.</p> <p>5.2 Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles.</p> <p>5.3 Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.</p>

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

**FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE
ET INFORMATIQUE** CODE : 0012

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence. Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Brève définition des notions. 1.2 Exécution correcte des opérations de base. 1.3 Utilisation adéquate de la terminologie. 2.1 Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. 2.2 Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. 2.3 Choix approprié en fonction des besoins. 3.1 Démarche planifiée et méthodique. 3.2 Utilisation correcte des outils et des procédés. 3.3 Résultats satisfaisants par rapport au contexte. 3.4 Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé. 4.1 Interprétation juste en tenant compte du contexte. 4.2 Formulation claire et précise de l'interprétation.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : ART ET ESTHÉTIQUE		CODE : 0013
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence <p>Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.</p>	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots. 	
Éléments <ol style="list-style-type: none"> 1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art. 2 Caractériser des courants artistiques. 3 Commenter un produit artistique. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire. 2.1 Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel. 3.1 Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification. 	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : ART ET ESTHÉTIQUE CODE : 0014

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Réaliser une production artistique.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.</p> <p>2 Utiliser le médium.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d'interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.</p> <p>2.1 Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.</p> <p>2.2 Application adéquate des techniques artistiques.</p> <p>2.3 Respect des exigences du mode de production.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

OBJECTIFS ET STANDARDS – FORMATION SPÉCIFIQUE

CODE : 01W2	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser les fonctions de travail.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Distinguer les divers types d'entreprises au sein desquelles s'exerce la profession ainsi que leurs modes de gestion. 2 Dresser le portrait de productions manufacturières et des différentes fonctions de travail s'y rattachant. 3 Caractériser les fonctions de travail et leurs conditions d'exercice dans l'entreprise. 4 Examiner les tâches et les opérations liées aux fonctions de travail. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour la production sérielle et la fabrication sur mesure. • À l'aide d'informations récentes sur l'exercice des fonctions de travail ainsi que sur les entreprises du secteur, le processus de production et les nouvelles organisations du travail. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Distinction juste des différents types d'entreprises. 1.2 Pertinence des distinctions établies entre les entreprises en fonction du mode de gestion et de l'organisation du travail. 2.1 Représentation juste d'un processus de production sérielle et des procédés de fabrication qui en découlent. 2.2 Représentation juste d'un processus de fabrication sur mesure et des procédés de fabrication qui en découlent. 2.3 Association juste des fonctions de travail et des principales activités de production. 3.1 Examen complet des caractéristiques générales de la profession et des conditions qui entourent son exercice. 3.2 Reconnaissance des possibilités de travail dans les entreprises de production sérielle et les entreprises de fabrication sur mesure. 3.3 Délimitation juste du champ des activités par rapport aux fonctions de travail connexes. 4.1 Examen convenable des opérations, des conditions d'exercice et des critères de performance de chaque tâche. 4.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches. 4.3 Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail.

CODE : 01W2	
5 Examiner les habiletés, les attitudes et les comportements nécessaires à l'exercice des fonctions de travail. 6 Apprécier l'incidence de l'évolution technologique sur les besoins de formation continue des travailleuses et des travailleurs dans le secteur du meuble et du bois ouvré.	5.1 Pertinence des liens établis entre les habiletés, les comportements et les différentes tâches en ce qui concerne la production serielle. 5.2 Pertinence des liens établis entre les habiletés, les comportements et les différentes tâches en ce qui concerne la fabrication sur mesure. 6.1 Détermination juste des principaux facteurs à l'origine des besoins de formation continue. 6.2 Examen approprié des possibilités offertes dans le secteur. 6.3 Liste détaillée de la documentation, des sources de référence et des possibilités de formation continue. 6.4 Appréciation juste de l'importance de la veille technologique.

CODE : 01W3	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Exploiter un poste de travail informatisé.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Préparer le poste de travail. 2 Utiliser les fonctions de base d'un système d'exploitation. 3 Résoudre des problèmes d'utilisation de logiciels avec la fonction d'aide. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'un poste de travail informatisé branché à un réseau et à l'autoroute électronique. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> – d'une table à dessin et d'instruments de dessin; – des logiciels les plus courants; – de la documentation technique en français et en anglais. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Localisation précise des composants de l'ordinateur et de ses périphériques et reconnaissance de leur fonction propre. 1.2 Vérification méthodique des branchements. 1.3 Organisation fonctionnelle et ergonomique du poste de travail. 1.4 Formatage approprié des disquettes. 2.1 Exploitation appropriée des principales fonctions d'un environnement graphique telles que les fenêtres, les boîtes de dialogue, les barres de menus, d'outils et de défilement. 2.2 Respect de la marche à suivre pour la création, l'enregistrement et l'impression de documents. 2.3 Respect de la marche à suivre pour la navigation et le transfert de données d'un logiciel à un autre. 2.4 Utilisation appropriée des principales fonctions du gestionnaire de fichiers pour les différents supports informatiques : disque dur, disquette, cédérom. 2.5 Respect de la marche à suivre pour la compression et la décompression de fichiers. 2.6 Utilisation appropriée de l'antivirus. 3.1 Recherche efficace. 3.2 Interprétation et application appropriées des solutions. 3.3 Traduction juste des termes techniques utilisés dans la documentation ou les logiciels.

CODE : 01W3

- | | |
|---|--|
| <p>4 Produire un court document avec un logiciel de traitement de texte.</p> <p>5 Produire un document avec un chiffrier électronique.</p> <p>6 Effectuer la recherche et l'échange de données informatisées.</p> | <p>4.1 Sélection juste des outils standards et de ceux relatifs à la mise en forme, selon leurs fonctions.</p> <p>4.2 Utilisation des commandes appropriées pour la mise en forme du document.</p> <p>5.1 Sélection juste des outils standards et de ceux relatifs à la mise en forme, selon leurs fonctions.</p> <p>5.2 Utilisation des commandes appropriées.</p> <p>5.3 Exactitude des données et des formules utilisées.</p> <p>6.1 Sélection pertinente des fonctions du logiciel de communication.</p> <p>6.2 Navigation efficace pour la recherche d'information.</p> <p>6.3 Respect de la marche à suivre pour la création d'un répertoire de signets.</p> <p>6.4 Respect de la marche à suivre pour le traitement du courrier électronique.</p> <p>6.5 Respect de la marche à suivre pour l'importation et l'impression de textes, de dessins et d'images.</p> <p>6.6 Respect de la marche à suivre pour l'échange de données dans un réseau.</p> |
|---|--|

CODE : 01W4	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Prévenir les dangers liés à la santé et à la sécurité au travail.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Relever les situations dangereuses dans un milieu de travail. 2 Recueillir de l'information sur les moyens de prévention à utiliser et les directives à suivre lors d'accidents de travail. 3 Choisir les moyens de prévention. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail en équipe. <p>À partir de la réglementation de la Commission de la santé et de la sécurité (CSST).</p> <p>À partir de plans de prévention de mutuelles d'assurance.</p> <p>À l'aide de la documentation technique pertinente.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance des départements et des postes de travail présentant un haut risque d'accidents. 1.2 Identification exacte des produits dangereux. 1.3 Interprétation juste des fiches signalétiques du SIMDUT. 1.4 Désignation juste des dangers potentiels. 2.1 Cohérence du lien entre les situations dangereuses au travail et les lois et règlements qui leur sont associés. 2.2 Pertinence de l'information recueillie sur l'organisation fonctionnelle et ergonomique des postes de travail. 2.3 Pertinence de l'information recueillie sur les accidents de travail et les formulaires à remplir. 3.1 Reconnaissance de l'équipement de protection individuelle et collective et de sa fonction. 3.2 Pertinence de l'équipement de protection choisi. 3.3 Respect des normes de sécurité selon les plans de prévention des accidents.

CODE : 01W5	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Exploiter le potentiel des outils et de la machinerie de base.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Travail individuel et en équipe. • À partir d'une carte de fabrication, d'une liste de matériaux, d'un échéancier et de directives. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> – d'instruments de mesure, d'outils manuels et de la machinerie d'ébénisterie ou de production serielle; – des matériaux nécessaires; – de la documentation technique en français et en anglais, dont un programme de maintenance préventive.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1 Recueillir les données. 2 Planifier le travail. 3 Préparer l'équipement ou la machine. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Interprétation juste de la carte de fabrication. 1.2 Relevé approprié des données techniques concernant les dimensions de l'objet et l'utilisation des machines et des outils. 1.3 Interprétation juste des directives. 2.1 Prise en considération de la séquence des opérations. 2.2 Choix approprié de l'équipement. 2.3 Prise en considération de l'échéancier et de la disponibilité des machines en fonction des travaux à effectuer. 3.1 Ajustement méthodique de la machine ou de l'équipement. 3.2 Installation sécuritaire des outils, des organes de fixation et des gabarits. 3.3 Respect des données techniques en fonction des standards de l'entreprise.

CODE : 01W5

<p>4 Fabriquer l'objet avec des machines d'ébénisterie.</p> <p>5 Relever les capacités d'utilisation de la machinerie.</p> <p>6 Vérifier la qualité du produit.</p> <p>7 Ranger et entretenir le poste de travail.</p>	<p>4.1 Choix approprié des outils et des vitesses de coupe.</p> <p>4.2 Précision des relevés de mesure tout au long des travaux.</p> <p>4.3 Choix approprié des abrasifs en fonction des matériaux et de la finition envisagée.</p> <p>4.4 Respect des principes de base relatifs aux techniques d'usinage, de ponçage et d'assemblage.</p> <p>4.5 Travail minutieux et méthodique.</p> <p>4.6 Respect des méthodes de manutention et de transport des composants.</p> <p>4.7 Reconnaissance des méthodes d'empilement.</p> <p>4.8 Respect des règles de santé et de sécurité.</p> <p>4.9 Respect des délais de production.</p> <p>5.1 Détermination juste des possibilités des machines d'ébénisterie, selon les fiches techniques et les travaux effectués.</p> <p>5.2 Différenciation des capacités des machines d'ébénisterie par rapport aux machines de production serielle.</p> <p>5.3 Différenciation du potentiel de production des machines d'ébénisterie par rapport aux machines de production serielle.</p> <p>6.1 Conformité du produit avec la carte de fabrication et les directives.</p> <p>6.2 Respect des données techniques en fonction des standards de l'entreprise.</p> <p>7.1 Travail soigné.</p> <p>7.2 Respect des procédures d'entretien particulières aux outils et à la machinerie.</p> <p>7.3 Respect des directives du programme d'entretien et de maintenance préventive.</p>
--	---

CODE : 01W6	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser les matériaux pour les meubles en bois massif.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'échantillons de bois, de planches de bois brut. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> – de documents techniques en français et en anglais tels qu'une clé dichotomique, des catalogues et des fiches techniques; – d'une règle à mesurer le pied mesure de planche (PMP) et le pied de surface (PS); – de chartes de séchage.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1 Déterminer les caractéristiques, les propriétés et les applications des essences de bois. 2 Établir le classement des bois durs. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Détermination précise des essences les plus utilisées selon la clé dichotomique. 1.2 Calcul précis du pourcentage hygrométrique du bois. 1.3 Calcul précis des variations des dimensions du bois sous l'effet de l'humidité. 1.4 Relevé précis dans les fiches techniques de la couleur, de la dureté, de la densité et du poids du matériau selon les essences. 1.5 Interprétation sommaire des propriétés mécaniques des essences les plus utilisées. 1.6 Association appropriée des essences de bois aux modes de séchage. 1.7 Liens pertinents entre les essences et diverses applications commerciales et industrielles. 2.1 Calcul précis de la dimension de la pièce de bois en PMP. 2.2 Relevé précis des défauts du bois. 2.3 Calcul précis du nombre de débits clairs et de la superficie en unités. 2.4 Prise en considération des règles de la National Lumber Harwood Association (NLHA) pour le classement selon l'essence. 2.5 Justesse du classement.

CODE : 01W6

<p>3 Déterminer les fonctions et les particularités des modes et des organes d'assemblage.</p> <p>4 Assurer une veille technologique.</p>	<p>3.1 Recherche efficace de l'information dans les catalogues et les fiches techniques.</p> <p>3.2 Relevé précis des caractéristiques techniques.</p> <p>3.3 Association pertinente des organes à diverses applications industrielles et commerciales selon leur fonction et leurs particularités.</p> <p>3.4 Interprétation sommaire des propriétés mécaniques des organes.</p> <p>4.1 Variété des sources de renseignements utilisées.</p> <p>4.2 Reconnaissance des nouveaux matériaux existant sur le marché.</p> <p>4.3 Information technique suffisante pour décrire ces matériaux.</p>
---	--

CODE : 01W7	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence <p>Analyser les matériaux pour les meubles et les armoires en panneaux.</p>	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Pour des meubles, des armoires et des produits divers. • Pour du mobilier fabriqué avec des panneaux plaqués, des panneaux dérivés du bois ou de matériaux connexes tels que le plastique, le verre, les métaux, etc. • À l'aide de documents techniques en français et en anglais tels que des catalogues et des fiches techniques. Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance des modes de coupe des placages. 1.2 Distinction des grades de qualité des panneaux plaqués. 1.3 Différenciation des différentes constructions de panneaux plaqués. 1.4 Relevé précis dans les fiches techniques de la finition, de la texture, de la dureté, de la densité et du poids du matériau. 1.5 Interprétation sommaire des propriétés mécaniques des panneaux plaqués les plus utilisés. 1.6 Reconnaissance des différentes applications du matériau dans le domaine du meuble. <ol style="list-style-type: none"> 2.1 Distinction appropriée des grades de qualité des panneaux dérivés du bois. 2.2 Différenciation juste des différentes constructions de panneaux dérivés. 2.3 Relevé précis dans les fiches techniques de la finition, de la texture, de la dureté, de la densité et du poids du matériau. 2.4 Interprétation sommaire des propriétés mécaniques des panneaux dérivés les plus utilisés. 2.5 Reconnaissance des différentes applications commerciales et industrielles du matériau.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1 Déterminer les caractéristiques et les propriétés des panneaux plaqués. 2 Déterminer les caractéristiques et les propriétés des panneaux dérivés du bois. 	

CODE : 01W7	
3 Caractériser les matériaux connexes.	<ul style="list-style-type: none"> 3.1 Identification appropriée des différents matériaux connexes. 3.2 Détermination correcte des propriétés de ces matériaux. 3.3 Relevé précis dans les fiches techniques de la finition, de la texture, de la dureté, de la densité et du poids du matériau. 3.4 Interprétation sommaire des propriétés mécaniques des matériaux connexes les plus utilisés. 3.5 Reconnaissance des différentes applications commerciales, et industrielles du matériau dans le domaine du meuble.
4 Déterminer les fonctions et les particularités des modes et des organes d'assemblage.	<ul style="list-style-type: none"> 4.1 Recherche efficace de l'information dans les catalogues et les fiches techniques. 4.2 Relevé précis des caractéristiques techniques des organes. 4.3 Association pertinente des organes à diverses applications industrielles et commerciales selon leur fonction et leurs particularités. 4.4 Interprétation sommaire des propriétés mécaniques.
5 Assurer une veille technologique.	<ul style="list-style-type: none"> 5.1 Variété des sources de renseignements utilisées. 5.2 Reconnaissance des nouveaux produits existant sur le marché. 5.3 Information technique suffisante pour décrire ces produits.

CODE : 01W8	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Déterminer les produits et les procédés de finition.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Sélectionner les produits de mise en teinte. 2 Sélectionner les produits de revêtement. 3 Établir la construction et les procédés de la finition. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de spécifications techniques concernant l'objet à finir. • À l'aide de fiches signalétiques, de fiches techniques et de catalogues. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Choix approprié des produits de mise en teinte selon la finition recherchée. 1.2 Respect des exigences d'application des produits de mise en teinte selon le substrat. 1.3 Prise en considération de la compatibilité des produits. 1.4 Détermination des mesures de santé et de sécurité à respecter pour l'application du produit, l'entreposage et l'élimination des déchets. 2.1 Choix approprié des produits de revêtement selon la finition recherchée. 2.2 Respect des exigences d'application des produits selon le substrat. 2.3 Prise en considération de la compatibilité des produits. 2.4 Respect minutieux des mesures de santé et de sécurité pour l'application du produit, l'entreposage et l'élimination des déchets. 3.1 Distinction appropriée des différentes étapes de construction de la finition. 3.2 Reconnaissance des types d'aménagement standards pour les chaînes de montage et de finition. 3.3 Association correcte des produits de finition à l'équipement d'application. 3.4 Choix judicieux des procédés de finition selon l'équipement d'application.

CODE : 0072	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Rechercher de l'information sur les styles.	Contexte de réalisation Dans les domaines du meuble et de la menuiserie architecturale. À partir d'une demande de recherche pour le choix ou l'adaptation d'un style. À partir de plans et devis, d'illustrations ou de photographies. À l'aide de sources de référence pertinentes telles que des livres, des revues, l'autoroute électronique et des cédéroms.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1 Rechercher des sources de référence. 2 Sélectionner l'information. 3 Analyser les styles de meubles et d'éléments architecturaux. 4 Faire une proposition. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Interprétation juste du besoin. 1.2 Utilisation d'une méthode de recherche appropriée. 1.3 Pertinence des sources. 1.4 Recherche efficace sur l'autoroute électronique et dans d'autres sources de référence. 2.1 Pertinence de l'information en fonction de la demande. 2.2 Renseignements complets. 3.1 Situation juste des styles de meubles et d'éléments architecturaux dans leur contexte historique en fonction : <ul style="list-style-type: none"> - des types de meubles; - des procédés de fabrication; - des types d'ornementation; - des types de finition. 4.1 Synthèse appropriée des renseignements colligés. 4.2 Proposition pertinente, claire et précise. 4.3 Faisabilité de la proposition.

CODE : 01W9	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Dessiner un produit.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • À partir de dessins préliminaires, de photos ou de prototypes. • À l'aide d'un poste de travail informatisé comportant un traceur, d'un logiciel de dessin assisté par ordinateur (DAO), de matériel à dessin, de la documentation technique en français et en anglais.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1 Préparer le travail. 2 Dessiner les vues extérieures du produit et des pièces. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Exactitude des mesures relevées ou calculées. 1.2 Interprétation juste des dessins préliminaires et des données correspondantes. 1.3 Représentation fidèle et proportionnelle du produit sous forme de croquis. 1.4 Représentation appropriée de la disposition de la pièce, des vues pertinentes et des cotes sous forme de croquis. 1.5 Préparation judicieuse et ergonomique du matériel et du poste de travail. 2.1 Utilisation appropriée et optimale des commandes de base du logiciel, y compris celles liées à la création et à l'insertion de blocs. 2.2 Disposition appropriée des vues extérieures. 2.3 Concordance des différentes vues extérieures. 2.4 Disposition des détails en conformité avec les cotes inscrites au dessin préliminaire. 2.5 Respect des conventions de dessin.

CODE : 01W9

<p>3 Dessiner les vues en coupe.</p> <p>4 Dessiner les vues auxiliaires.</p> <p>5 Incrire les cotes et les renseignements complémentaires.</p> <p>6 Vérifier le dessin.</p>	<p>3.1 Disposition appropriée des vues en coupe.</p> <p>3.2 Concordance des différentes vues en coupe.</p> <p>3.3 Correspondance entre les vues en coupe et les vues extérieures.</p> <p>3.4 Respect des normes de symbolisation des matériaux.</p> <p>3.5 Disposition des détails en conformité avec les cotes inscrites au dessin préliminaire.</p> <p>3.6 Respect des conventions et des normes de dessin.</p> <p>3.7 Utilisation appropriée des commandes de base du logiciel de DAO.</p> <p>3.8 Insertion pertinente d'éléments graphiques importés.</p> <p>4.1 Choix judicieux du type de vues auxiliaires.</p> <p>4.2 Disposition appropriée des vues auxiliaires.</p> <p>4.3 Concordance des différentes vues auxiliaires.</p> <p>4.4 Correspondance entre les vues auxiliaires et les vues extérieures.</p> <p>4.5 Disposition des détails en conformité avec les cotes inscrites au dessin préliminaire.</p> <p>4.6 Respect des normes et des conventions de dessin.</p> <p>4.7 Utilisation appropriée des commandes de base du logiciel de DAO.</p> <p>5.1 Calculs précis pour déterminer les cotes.</p> <p>5.2 Respect des normes relatives à la cotation.</p> <p>5.3 Justesse de la symbolisation.</p> <p>5.4 Cartouche dûment rempli.</p> <p>6.1 Respect de la procédure de vérification et d'approbation d'un dessin.</p> <p>6.2 Conformité du dessin avec les données de départ.</p> <p>6.3 Faisabilité technique du dessin.</p> <p>6.4 Dessin précis, représentatif et aisément modifiable.</p>
---	--

CODE : 01W9	
7 Imprimer les dessins avec le traceur.	<ul style="list-style-type: none"> 7.1 Préparation appropriée du matériel et du traceur. 7.2 Détermination des paramètres pertinents. 7.3 Correspondance entre l'impression et les paramètres établis. 7.4 Correspondance entre la longueur des traits et l'échelle de la cote après l'impression.
8 Archiver les documents.	<ul style="list-style-type: none"> 8.1 Gestion appropriée des documents. 8.2 Choix approprié du mode d'archivage. 8.3 Respect des règles de codification, de dénomination et de classement préétablies.

CODE : 01WA	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Effectuer un dessin en trois dimensions.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Pour des dessins de présentation servant à illustrer des méthodes de travail, des catalogues, des manuels d’instructions ou autres. • À partir d’un croquis en projection orthogonale. • À l’aide d’un logiciel de dessin en trois dimensions (3D).
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1 Préparer le travail. 2 Dessiner les pièces du produit. 3 Assembler les pièces du dessin. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Relevé approprié des données techniques du produit. 1.2 Choix judicieux de la méthode : <ul style="list-style-type: none"> – formes de base en deux dimensions (2D); – solides primitifs en 3D; – planification judicieuse de la séquence de construction du produit en 3D. 1.3 Modification pertinente des variables des couches. 1.4 Croquis représentatif et correctement proportionné. 2.1 Morcellement approprié du dessin pour déterminer les formes. 2.2 Utilisation appropriée des solides primitifs de base. 2.3 Choix judicieux des coordonnées pour la construction des solides (système de coordonnées utilisateur [SCU]). 2.4 Utilisation optimale des commandes avancées de 3D. 3.1 Utilisation efficace des filières de référence et des blocs de pièces pour une vue du produit assemblé. 3.2 Respect des points de référence lors de l’assemblage. 3.3 Insertion appropriée des filières de référence et des blocs pour une vue éclatée.

CODE : 01WA	
4 Effectuer la mise en page du produit.	4.1 Disposition appropriée des dessins sur la feuille. 4.2 Choix judicieux des vues, des coupes et des sections. 4.3 Contrôle approprié de la visibilité des couches dans les vues. 4.4 Disposition appropriée des cotes sur le dessin. 4.5 Contrôle approprié de la visibilité et de la densité du maillage.

CODE : 01WB	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Programmer une machine-outil à commande numérique.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> Programmation manuelle ou automatique. À partir d'un devis, de dessins de pièces simples à usiner en système international ou impérial, de gammes d'usinage et de consignes de travail. À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> d'un centre d'usinage, d'une fraiseuse à commande numérique de type industriel et d'un micro-ordinateur comprenant un éditeur de texte et un logiciel de communication; de diverses sources de référence.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> Recueillir les renseignements nécessaires pour effectuer la programmation. Rédiger le programme. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> Relevé complet des données pertinentes pour la programmation. Relevé précis des caractéristiques des organes de fixation et des outils des machines. Repérage approprié de l'information recherchée dans la nomenclature, le cartouche et les annotations des dessins. Localisation juste des surfaces de référence. Interprétation juste : <ul style="list-style-type: none"> des symboles, des cotes et des abréviations; de la terminologie technique française et anglaise; des consignes verbales et écrites. Choix judicieux du point d'origine de la pièce à usiner. Calcul précis des coordonnées cartésiennes ou polaires, selon le cas. Localisation exacte des points de début et de fin de course des outils. Élaboration structurée du programme. Insertion juste des paramètres d'usinage : <ul style="list-style-type: none"> Vitesse de rotation en révolutions par minute; Vitesse d'avance en unités par minute. Respect de la gamme d'usinage. Respect de la syntaxe de programmation.

CODE : 01WB	
3 Importer le dessin d'une pièce à l'écran.	<ul style="list-style-type: none"> 3.1 Choix judicieux du point d'origine. 3.2 Utilisation appropriée des commandes de construction géométrique du logiciel. 3.3 Localisation exacte des points de début et de fin de course des outils. 3.4 Représentation simplifiée des éléments de support, de fixation et de serrage de la pièce. 3.5 Sauvegarde de la géométrie. 3.6 Utilisation correcte de l'équipement informatique. 3.7 Respect du mode d'importation.
4 Établir les trajectoires d'outils nécessaires à l'usinage d'une pièce.	<ul style="list-style-type: none"> 4.1 Introduction complète des caractéristiques des outils de coupe. 4.2 Détermination pertinente du cheminement des outils pour chaque opération. 4.3 Utilisation des commandes appropriées pour l'introduction de données. 4.4 Introduction correcte des paramètres d'usinage et des données relatives aux outils. 4.5 Respect de la gamme. 4.6 Simulation détaillée des trajectoires d'outils. 4.7 Pertinence des correctifs apportés aux erreurs de programmation. 4.8 Sauvegarde appropriée : <ul style="list-style-type: none"> – de la liste des caractéristiques des outils; – des trajectoires d'outils.
5 Traduire le programme en machine.	<ul style="list-style-type: none"> 5.1 Choix approprié du post-processeur en fonction du contrôleur de la machine-outil. 5.2 Traduction correcte des trajectoires d'outils en langage machine. 5.3 Respect de la marche à suivre. 5.4 Vérification soignée de la présence et de la justesse des données du programme à l'aide d'un éditeur de texte.

CODE : 01WB	
6 Transférer le programme à la machine-outil.	<ul style="list-style-type: none"> 6.1 Application méthodique du transfert de données à la machine-outil. 6.2 Conformité des données transférées avec le programme. 6.3 Respect de la méthode d'archivage : <ul style="list-style-type: none"> – sauvegarde des données; – impression des divers documents. 6.4 Respect du temps alloué pour l'ensemble du processus.
7 Valider le programme.	<ul style="list-style-type: none"> 7.1 Vérification complète de la conformité du programme avec le dessin et les consignes. 7.2 Simulation détaillée des trajectoires d'outils : <ul style="list-style-type: none"> – simulation graphique; – essai à vide. 7.3 Pertinence des correctifs apportés aux erreurs de programmation. 7.4 Application correcte de la méthode d'archivage. 7.5 Respect du temps alloué pour l'ensemble du processus.
8 Organiser le travail d'usinage.	<ul style="list-style-type: none"> 8.1 Vérification visuelle minutieuse des composants de la machine-outil. 8.2 Respect de la marche à suivre pour le démarrage de la machine-outil. 8.3 Ajustement soigné des outils de coupe dans les porte-outils. 8.4 Chargement sécuritaire des outils dans le magasin d'outils de la machine. 8.5 Chargement méthodique du programme d'usinage. 8.6 Vérification visuelle appropriée du programme. 8.7 Compensations d'outils minutieusement introduites dans le programme.

CODE : 01WB	
9 Vérifier la performance de la machine lors de l'usinage.	9.1 Mise à zéro rigoureuse de la machine-outil. 9.2 Simulation graphique détaillée du ou des trajets d'outils. 9.3 Simulation réelle du ou des trajets d'outils en modes automatique et semi-automatique. 9.4 Utilisation sécuritaire de la machine-outil. 9.5 Application des mesures de protection personnelle appropriées. 9.6 Analyse structurée des incidents liés à la conduite de la machine. 9.7 Ajustements et correctifs appropriés. 9.8 Contrôle rigoureux de la qualité de la pièce.

CODE : 01WC	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence S'adapter aux exigences associées aux nouvelles organisations.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Travail en équipe. • Selon les particularités des industries de production sérielle et de celles de fabrication sur mesure. • À partir de l'ensemble de l'information concernant le fonctionnement d'une entreprise de production sérielle ou unitaire. • À l'aide de la documentation pertinente. Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître les modes de gestion de la production de l'entreprise et leurs effets sur l'organisation du travail. 2. Reconnaître les moyens mis en œuvre pour favoriser l'amélioration continue de la productivité. <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance de la méthode de gestion de l'entreprise, par exemple la production de type taylorien ou à valeur ajoutée. 1.2 Caractérisation appropriée du type de structure organisationnelle privilégié : <ul style="list-style-type: none"> – Organisation hiérarchisée; – équipes semi-autonomes; – équipes autonomes. 1.3 Reconnaissance du processus de production de l'entreprise. 1.4 Appréciation correcte des effets des modes de gestion sur la production et sur l'évolution des tâches dans l'entreprise. 2.1 Différenciation des instruments ou des techniques utilisés dans l'entreprise. 2.2 Liens pertinents entre les moyens mis en œuvre et leur capacité à répondre aux nouvelles exigences économiques telles que : <ul style="list-style-type: none"> – l'amélioration du temps de réponse aux besoins du marché; – la réalisation d'économies; – l'élimination du gaspillage. 2.3 Reconnaissance de la contribution du personnel à l'amélioration de la productivité.

CODE : 01WC	
3 Communiquer verbalement avec son entourage.	<ul style="list-style-type: none"> 3.1 Choix des types de questions à poser pour obtenir de l'information pertinente. 3.2 Reformulation appropriée des points de convergence et de divergence d'une discussion. 3.3 Reformulation et reflet corrects d'un message. 3.4 Rétroaction constructive et particulière pour : <ul style="list-style-type: none"> – susciter l'amélioration d'un comportement; – apprécier et encourager l'apport positif des collègues. 3.5 Expression pertinente et persuasive de son point de vue. 3.6 Réceptivité à l'égard des commentaires suscitant la controverse. 3.7 Utilisation d'une approche efficace pour faire face à des comportements empreints d'émotivité.
4 Résoudre des problèmes liés à l'organisation du travail.	<ul style="list-style-type: none"> 4.1 Choix judicieux des outils et des techniques de résolution de problèmes en fonction de la complexité de ceux-ci. 4.2 Description claire du problème. 4.3 Détermination juste des causes et des conséquences du problème. 4.4 Choix de la solution la mieux adaptée en fonction des critères établis. 4.5 Plan d'action réaliste. 4.6 Mécanismes de suivi clairement définis et fixés dans le temps.
5 Travailler en équipe multidisciplinaire.	<ul style="list-style-type: none"> 5.1 Détermination juste des buts et des résultats que doit atteindre l'équipe en fonction de la mission et des valeurs de l'entreprise. 5.2 Établissement consensuel de règles de fonctionnement. 5.3 Détermination d'un champ de responsabilités approprié pour chaque membre de l'équipe. 5.4 Planification appropriée du travail. 5.5 Prise de décisions consensuelles. 5.6 Reconnaissance des différents styles de participation. 5.7 Relevé descriptif des facteurs favorables et nuisibles pour chacune des étapes d'évolution de l'équipe.

CODE : 01WD	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Gérer le personnel d'une équipe de travail.	Contexte de réalisation À partir de données sur l'entreprise et sur le personnel, de règlements sur la santé et la sécurité au travail, d'une convention collective, du décret et des règlements concernant le droit du travail. À l'aide d'un poste de travail informatisé et d'une grille d'évaluation de personnel.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1 Recueillir des données. 2 Superviser du personnel. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Prise en considération du contexte soit de production sérielle ou de fabrication sur mesure. 1.2 Interprétation juste de la convention collective et de la politique de gestion de l'entreprise. 1.3 Interprétation juste du décret et des règlements concernant le droit du travail. 1.4 Interprétation juste du contrat de travail des employés. 2.1 Communication claire et persuasive des directives. 2.2 Affectation adéquate des membres du personnel aux différents postes de travail. 2.3 Vérification stricte de l'application des normes de santé et de sécurité. 2.4 Intervention judicieuse dans des situations conflictuelles. 2.5 Utilisation de stratégies appropriées pour la motivation du personnel. 2.6 Recommandations pertinentes et soumises avec tact. 2.7 Évaluation objective du rendement en fonction de temps standards. 2.8 Interprétation juste d'une fiche d'évaluation du personnel.

CODE : 01WD

<p>3 Entraîner du personnel.</p> <p>4 Remplir des formulaires et des rapports.</p>	<ul style="list-style-type: none">3.1 Communication claire et persuasive de l'information et des directives.3.2 Utilisation optimale de la documentation technique relative au poste de travail concerné.3.3 Démonstration claire des opérations à effectuer.3.4 Application stricte des normes de santé et de sécurité au travail.3.5 Suivi approprié du rendement du personnel.3.6 Réceptivité à l'égard des suggestions et des commentaires reçus. <ul style="list-style-type: none">4.1 Exactitude des renseignements colligés.4.2 Conformité avec les normes établies.4.3 Présentation soignée.
--	---

CODE : 01WE	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Exploiter le potentiel de la machinerie pour les meubles en bois massif.	Contexte de réalisation Pour des procédés relatifs au bois massif, y compris l'assemblage, la finition conventionnelle et l'emballage. À partir de cartes de fabrication et d'un programme d'entretien de la machinerie. À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - de matériaux, d'outils et d'un équipement récents; - de la documentation pertinente ainsi que de documents promotionnels traditionnels ou informatisés sur les nouveautés technologiques.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1 Analyser l'information relative au travail à effectuer. 2 Établir le plan de travail. 3 Préparer l'équipement incluant des machines à commande numérique. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Détermination juste des paramètres de fabrication. 1.2 Prise en considération des directives. 1.3 Vérification soignée de la qualité de la matière première. 1.4 Détermination juste du procédé et de la machinerie à utiliser. 1.5 Relevé approprié des données techniques concernant l'utilisation des machines et des outils. 2.1 Détermination de la faisabilité des travaux en fonction de la capacité de la machine. 2.2 Vérification soignée de la qualité des outils et des gabarits. 2.3 Planification ordonnée de son travail. 3.1 Ajustement méthodique de la machine ou de l'équipement. 3.2 Adaptations pertinentes apportées à la programmation des machines à commande numérique. 3.3 Installation sécuritaire des outils, des organes de fixation ou des gabarits. 3.4 Respect des données techniques en fonction des standards de l'entreprise.

CODE : 01WE

<p>4 Faire fonctionner l'équipement.</p> <p>5 Vérifier la qualité du produit.</p> <p>6 Analyser le potentiel de la machinerie.</p> <p>7 Entretenir la machinerie et le poste de travail.</p>	<p>4.1 Respect des règles de santé et de sécurité.</p> <p>4.2 Respect des paramètres d'utilisation.</p> <p>4.3 Explication claire du mode de fonctionnement et des principes de base liés aux procédés utilisés.</p> <p>4.4 Détection d'odeurs, de vibrations et de bruits anormaux.</p> <p>5.1 Exactitude des mesures relevées.</p> <p>5.2 Produit respectant les normes et les standards de l'entreprise.</p> <p>5.3 Conformité du produit avec les données de la carte de fabrication.</p> <p>6.1 Relevé précis des temps de production en fonction de la qualité et de la quantité des pièces produites.</p> <p>6.2 Détermination correcte des limites de la machinerie.</p> <p>6.3 Clarté de l'information inscrite dans les fiches techniques.</p> <p>7.1 Rangement et nettoyage soignés du poste de travail.</p> <p>7.2 Respect des procédures d'entretien particulières à la machine.</p> <p>7.3 Respect des directives inscrites au programme de maintenance préventive.</p>
--	---

CODE : 01WF	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence <p>Exploiter le potentiel de la machinerie pour les meubles et les armoires en panneaux.</p>	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Travail individuel et en équipe. • Pour la fabrication de meubles ou de tout autre produit. • Pour des procédés relatifs aux produits en panneaux, y compris la finition à plat et l'imprimage. • À partir de cartes de fabrication et d'un programme d'entretien de la machinerie. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> – de matériaux, d'outils et d'équipement récents; – de la documentation pertinente ainsi que de documents promotionnels traditionnels ou informatisés sur les nouveautés technologiques.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1 Analyser l'information relative au travail à effectuer. 2 Établir le plan de travail. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Détermination juste des paramètres de fabrication. 1.2 Prise en considération des directives. 1.3 Vérification soignée de la qualité de la matière première. 1.4 Détermination juste du procédé et de la machinerie à utiliser. 1.5 Relevé approprié des données techniques concernant l'utilisation des machines et des outils. 2.1 Détermination de la faisabilité des travaux en fonction de la capacité de la machine. 2.2 Vérification de la qualité des outils et des gabarits. 2.3 Planification ordonnée de son travail.

CODE : 01WF	
3 Préparer l'équipement incluant des machines à commande numérique.	<ul style="list-style-type: none"> 3.1 Ajustement méthodique de la machine ou de l'équipement. 3.2 Adaptations pertinentes apportées à la programmation des machines à commande numérique. 3.3 Installation sécuritaire des outils, des organes de fixation ou des gabarits. 3.4 Respect des données techniques en fonction des standards de l'entreprise.
4 Faire fonctionner la machinerie.	<ul style="list-style-type: none"> 4.1 Respect des règles de santé et de sécurité. 4.2 Respect des paramètres d'utilisation. 4.3 Explication claire du mode de fonctionnement et des principes de base. 4.4 Détection d'odeurs, de vibrations et de bruits anormaux.
5 Vérifier la qualité du produit.	<ul style="list-style-type: none"> 5.1 Exactitude des mesures relevées. 5.2 Produit respectant les normes et les standards de l'entreprise. 5.3 Conformité du produit avec les données de la carte de fabrication.
6 Analyser le potentiel de la machinerie.	<ul style="list-style-type: none"> 6.1 Relevé précis des temps de production en fonction de la qualité et de la quantité des pièces produites. 6.2 Détermination correcte des limites de la machine. 6.3 Clarté de l'information inscrite dans les fiches techniques.
7 Entretenir la machinerie et le poste de travail.	<ul style="list-style-type: none"> 7.1 Rangement et nettoyage soignés du poste de travail. 7.2 Respect des procédures d'entretien particulières à la machine. 7.3 Respect des directives inscrites au programme de maintenance préventive.

CODE : 01WG	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence <p>Déterminer les matériaux et les modes d'assemblage pour les portes et les fenêtres.</p> Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1 Analyser un devis et des plans d'architecture. 2 Comparer les matériaux offerts sur le marché. 3 Analyser les modes d'assemblage. 	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • À partir de dessins d'architecture et de la documentation technique pertinente. • À l'aide de catalogues et d'un logiciel relatifs au domaine. Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du type de porte ou de fenêtre. 1.2 Détermination des propriétés recherchées en fonction de l'utilisation du produit. 1.3 Liste complète des matériaux. 1.4 Relevé précis des standards exigés. 2.1 Détermination exacte des matières premières et des éléments de quincaillerie recherchée. 2.2 Détermination juste des critères de qualité et de performance énergétique. 2.3 Interprétation juste des fiches techniques. 2.4 Analyse comparative rigoureuse. 2.5 Pertinence des conclusions. 3.1 Association juste des modes et des organes d'assemblage aux types de matériaux employés. 3.2 Association juste des modes d'assemblage aux éléments de quincaillerie correspondants. 3.3 Reconnaissance des procédés d'usinage utilisés dans le domaine. 3.4 Analyse comparative des modes et des organes d'assemblage en fonction de la qualité d'étanchéité et du degré de conservation énergétique recherchés.

CODE : 01WH	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Déterminer les matériaux et les procédés pour les produits rembourrés.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • À partir de dessins et de la documentation technique pertinente. • À l'aide de catalogues.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1 Analyser les dessins et la documentation technique. 2 Sélectionner la matière première pour le bâti et les composants rembourrés. 3 Sélectionner les éléments de quincaillerie. 4 Déterminer les procédés de fabrication. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Interprétation juste de la demande. 1.2 Interprétation correcte du devis et des patrons de découpe. 1.3 Analyse critique de la conformité du meuble dessiné avec les standards et les règles d'ergonomie. 1.4 Établissement d'une liste complète de matériaux. 2.1 Choix judicieux de la matière première pour le bâti en fonction des critères de solidité. 2.2 Choix judicieux des types de mousse selon leur qualité, leur confort et leur durabilité. 2.3 Choix judicieux des tissus selon leur style, leur qualité, leur durabilité et leur utilisation. 3.1 Sélection judicieuse des ressorts de siège, de dos et de matelas. 3.2 Sélection appropriée des mécanismes d'ouverture et de fermeture de divan-lit. 3.3 Sélection appropriée des mécanismes de fauteuil et de divan. 4.1 Respect des principes de construction d'un bâti et de rembourrage pour déterminer les procédés. 4.2 Choix judicieux des modes d'assemblage appropriés au type et au style de matériaux. 4.3 Choix judicieux des machines de fabrication en fonction des procédés. 4.4 Reconnaissance des méthodes d'optimisation manuelles et informatisées pour la découpe des tissus.

CODE : 01WH	
5 Assurer une veille technologique.	5.1 Variété des sources de renseignements utilisées. 5.2 Reconnaissance des nouveaux produits existant sur le marché. 5.3 Information technique suffisante pour décrire ces produits.

CODE : 01WJ	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Concevoir des gabarits et des outils de coupe.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Travail individuel et en équipe. • À partir de dessins techniques du produit à fabriquer ou de croquis. • À l'aide de catalogues pour les outils de coupe, des dossiers relatifs aux machines et d'un logiciel de dessin.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1 Planifier le travail. 2 Dessiner le profil des outils de coupe. 3 Dessiner des gabarits. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Choix judicieux des pièces nécessitant la fabrication de gabarits et d'outils de coupe. 1.2 Relevé complet des cotes dimensionnelles et géométriques sur les dessins. 1.3 Collecte complète de l'information concernant les particularités de la machine. 1.4 Organisation méthodique du travail. 2.1 Choix précis du type d'acier à utiliser et des angles de coupe selon le matériel à usiner. 2.2 Prise en considération du porte-outil ainsi que des vitesses de coupe et de rotation de la machine. 2.3 Clarté et précision du dessin. 2.4 Conformité de l'outil de coupe avec le produit à fabriquer. 3.1 Comparaison minutieuse du dessin en grandeur réelle avec le gabarit. 3.2 Choix pertinent du type de gabarit en fonction de la machine et de l'outil choisi. 3.3 Choix pertinent des organes de fixation. 3.4 Choix pertinent des matériaux utilisés pour la fabrication du gabarit. 3.5 Choix pertinent du modèle de gabarit en fonction de la quantité de pièces à produire. 3.6 Précision du dessin.

CODE : 01WJ	
4 Vérifier la qualité des gabarits et des outils de coupe à la suite de la fabrication.	<ul style="list-style-type: none">4.1 Évaluation méthodique et rigoureuse de la conformité du gabarit avec le modèle de référence ou le dessin en grandeur réelle.4.2 Vérification précise de la conformité du profil des outils de coupe avec les dessins.4.3 Analyse critique au regard de la productivité et de la sécurité.4.4 Codification conforme aux règles établies.

CODE : 01WK	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Estimer les coûts pour une production en série.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Analyser les dessins et la documentation technique. 2 Déterminer les coûts engendrés par les pertes. 3 Établir les coûts des matériaux. 4 Déterminer les coûts associés à la main-d'œuvre. 5 Évaluer les besoins en matière de sous-traitance. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'un appel d'offres ou d'une demande à l'interne ainsi que de données relatives aux frais fixes de production. • À l'aide de la documentation technique, d'un dossier de production et d'un tableur électronique. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Interprétation juste de la demande. 1.2 Collecte complète de l'information concernant les délais, les quantités, l'achat d'équipement. 1.3 Établissement d'une liste complète de matériaux. 2.1 Analyse détaillée des pertes anticipées : <ul style="list-style-type: none"> – dimensions brutes; – pertes à l'ajustement; – erreurs. 2.2 Détermination appropriée des dimensions brutes de chaque type de pièce. 2.3 Calcul précis des pourcentages de perte. 3.1 Recherche efficace des coûts associés aux matériaux : <ul style="list-style-type: none"> – en inventaire; – chez les fournisseurs. 3.2 Calcul précis des coûts en fonction des quantités et des pourcentages de perte. 4.1 Comparaison objective avec une production antérieure de produits analogues. 4.2 Relevé précis dans des chartes : <ul style="list-style-type: none"> – des temps-machines; – des temps-personnes; – des temps d'ajustement. 4.3 Rigueur des calculs sommatifs. 5.1 Prise en considération des contraintes. 5.2 Recherche efficace de sous-traitants potentiels. 5.3 Analyse comparative des prix. 5.4 Justification appropriée des conclusions.

CODE : 01WK	
6 Rédiger un rapport ou une soumission.	<p>6.1 Précision des calculs sommatifs y compris ceux touchant les matériaux, la main-d'œuvre, la sous-traitance ainsi que les frais fixes préétablis.</p> <p>6.2 Document complet, clair, précis et rédigé selon les normes.</p>

CODE : 01WL	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Contrôler la qualité des produits.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Travail individuel et en équipe. • À partir de dessins, de cartes de fabrication et des normes de qualité. • À l'aide d'instruments de mesure et d'un poste de travail informatisé.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1 Déterminer la méthode de contrôle. 2 Établir une procédure de contrôle. 3 Effectuer le contrôle de la qualité des premières pièces d'une production. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation juste des contraintes relatives aux caractéristiques de la production. 1.2 Choix pertinent d'une méthode qualitative ou quantitative en fonction de la norme de qualité appliquée. 1.3 Méthode adaptée au type de production. 2.1 Sélection judicieuse des opérations critiques de production à soumettre au contrôle. 2.2 Établissement judicieux des types de contrôles à effectuer tels que des contrôles dimensionnels ou géométriques. 2.3 Choix pertinent de l'échantillonnage. 2.4 Détermination appropriée de la fréquence d'échantillonnage. 2.5 Établissement approprié des séquences d'inspection. 3.1 Fiches de contrôle soigneusement conçues et comportant l'ensemble de l'information. 3.2 Précision des relevés de mesure. 3.3 Méthodes de travail rigoureuses et sécuritaires. 3.4 Jugement éclairé sur : <ul style="list-style-type: none"> – la conformité de la matière première avec les standards de qualité; – la qualité des pièces fabriquées; – l'assemblage des pièces fabriquées; – la conformité des pièces avec le cahier des charges. 3.5 Évaluation juste de la capacité de la machine à répondre aux tolérances établies. 3.6 Interprétation judicieuse des relevés statistiques. 3.7 Planification correcte du suivi.

CODE : 01WL	
4 Transmettre l'information de façon verbale ou écrite.	4.1 Recommandations judicieuses au regard des actions préventives et correctives. 4.2 Respect des normes du programme d'assurance qualité. 4.3 Rapports soignés, complets et rigoureux. 4.4 Détermination pertinente des destinataires pour l'acheminement des rapports.

CODE : 01WM	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Élaborer un dossier de production.	Contexte de réalisation Travail individuel et en équipe. Pour la fabrication d'un meuble en série. À partir de dessins et des dossiers relatifs aux machines. À l'aide d'un logiciel pour les cartes de fabrication, de manuels de référence et de catalogues.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1 Recueillir des données. 2 Planifier le travail. 3 Introduire des dessins d'atelier sur les cartes de fabrication. 4 Établir la séquence des opérations de fabrication. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Relevé exhaustif des pièces à fabriquer et de leurs dimensions. 1.2 Relevé exhaustif des types d'assemblage en fonction du matériel. 1.3 Relevé complet des éléments de quincaillerie en fonction des matériaux utilisés. 1.4 Relevé minutieux des capacités des machines. 2.1 Choix pertinent des machines en fonction des pièces à usiner. 2.2 Planification ordonnée et soignée du travail. 2.3 Prise en considération des données techniques en fonction des standards. 3.1 Représentation exacte des pièces en isométrie. 3.2 Établissement précis des cotes en fonction des opérations et des machines utilisées. 3.3 Inscription complète sur le dessin des renseignements pertinents. 3.4 Archivage approprié des dessins. 4.1 Établissement exhaustif des opérations nécessaires à la fabrication des pièces. 4.2 Prise en considération des contraintes dimensionnelles, géométriques et économiques. 4.3 Choix éclairé des procédés de fabrication et de finition. 4.4 Ordonnancement judicieux des opérations relatives aux différents traitements prévus sur les dessins.

CODE : 01WM	
5 Déterminer les paramètres d'organisation du travail et de contrôle de la qualité.	<p>5.1 Regroupement judicieux des pièces identiques du produit à fabriquer.</p> <p>5.2 Indication précise du chemin critique des pièces à fabriquer.</p> <p>5.3 Choix précis des circuits de manutention.</p> <p>5.4 Pertinence des contrôles de qualité dimensionnels et géométriques de la pièce et de l'usinage devant être effectués.</p> <p>5.5 Choix judicieux des points de contrôle de la qualité.</p>
6 Calculer les données quantitatives.	<p>6.1 Utilisation minutieuse d'un logiciel d'optimisation de la coupe des panneaux.</p> <p>6.2 Calcul précis des dimensions brutes des pièces à fabriquer.</p> <p>6.3 Calcul précis des pourcentages de perte en fonction des quantités et des dimensions brutes.</p> <p>6.4 Détermination précise des équivalences de quantité en fonction des méthodes de travail utilisées.</p> <p>6.5 Détermination juste des temps d'utilisation des machines et de la main-d'œuvre de même que des temps d'ajustement.</p> <p>6.6 Établissement précis des listes quantitatives des débits, des éléments de quincaillerie, des matériaux.</p>
7 Rédiger et soumettre le dossier de production.	<p>7.1 Document soigné et structuré.</p> <p>7.2 Planification appropriée du suivi des modifications au dossier de production.</p> <p>7.3 Réceptivité à l'égard des commentaires exprimés lors de la validation.</p> <p>7.4 Corrections pertinentes.</p> <p>7.5 Archivage approprié des documents.</p>

CODE : 01WN	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Optimiser la production.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Proposer des améliorations à la planification de la production.</p> <p>2 Évaluer l'efficacité du processus de production.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail en équipe. • Pour une production à valeur ajoutée fondée sur l'amélioration du rapport qualité-coût. • Pour l'ensemble du processus, soit la réception, la fabrication, la manutention, l'emballage et l'expédition. • À partir d'études récentes sur la productivité et l'amélioration continue. • À partir du dossier de production et des dossiers relatifs aux machines. • À l'aide d'un poste de travail informatisé et de chartes de temps standards. • En utilisant un processus de résolution de problèmes. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Analyse minutieuse et critique de chacune des données de la carte de fabrication.</p> <p>1.2 Utilisation appropriée d'un logiciel de planification.</p> <p>1.3 Optimisation des plans de découpe des matériaux.</p> <p>1.4 Étude économique portant sur les pièces pouvant être fabriquées en sous-traitance.</p> <p>1.5 Recommandations pertinentes.</p> <p>1.6 Transmission claire et avec tact aux membres de l'équipe des correctifs à apporter.</p> <p>1.7 Réceptivité à l'égard des commentaires et des suggestions.</p> <p>1.8 Planification correcte des suivis.</p> <p>2.1 Relevé de l'information pertinente dans les dessins techniques et les cartes de fabrication.</p> <p>2.2 Prise en considération des attentes et des contraintes relatives au processus de fabrication.</p> <p>2.3 Relevé détaillé des problèmes de production.</p> <p>2.4 Recommandations pertinentes concernant la production, y compris la récupération de la matière.</p>

CODE : 01WN	
3 Résoudre des problèmes relatifs aux goulots d'étranglement.	<ul style="list-style-type: none"> 3.1 Analyse détaillée des points critiques de production aux postes de travail concernés. 3.2 Relevé précis des temps et des mouvements aux postes de travail étudiés. 3.3 Analyse critique des temps de mise en course et des méthodes de travail. 3.4 Solutions pertinentes à l'égard de : <ul style="list-style-type: none"> – l'organisation fonctionnelle, sécuritaire et ergonomique des postes de travail; – la mise en valeur des ressources humaines. 3.5 Établissement de chartes de temps standards. 3.6 Recommandations soumises avec tact. 3.7 Réceptivité à l'égard des commentaires et des suggestions. 3.8 Planification correcte des suivis.
4 Proposer des solutions en vue d'accroître la rentabilité de l'équipement.	<ul style="list-style-type: none"> 4.1 Analyse critique des problèmes de rentabilité des machines dans l'ensemble de l'usine. 4.2 Solutions pertinentes pour une disposition optimale de la machinerie. 4.3 Estimation rigoureuse de la rentabilité de la machinerie de remplacement. 4.4 Recommandations judicieuses à l'égard de la nouvelle machinerie et des nouvelles technologies à implanter. 4.5 Présentation objective et persuasive des propositions aux personnes concernées. 4.6 Réceptivité à l'égard des commentaires et des suggestions.
5 Traiter des soumissions.	<ul style="list-style-type: none"> 5.1 Rédaction claire d'un appel d'offres. 5.2 Analyse rigoureuse des soumissions. 5.3 Choix objectif en fonction des critères établis.

CODE : 01WP	
OBJECTIF	
Énoncé de la compétence Contribuer au développement de produits.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Travail en équipe. • Pour l'amélioration de produits existants ou la conception de nouveaux produits. • À partir de plans et devis ou d'un dossier de conception. • À l'aide d'un poste de travail informatisé et branché sur l'autoroute électronique et de la documentation technique pertinente en français et en anglais.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1 Analyser le projet. 2 Contribuer à l'élaboration du concept. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Clarification des attentes et des contraintes relatives au besoin. 1.2 Analyse détaillée du style, des fonctions et des caractéristiques du produit. 1.3 Relevé précis des standards. 1.4 Pertinence des éléments de recherche retenus. 1.5 Planification appropriée de son travail en fonction de l'échéancier du projet. 2.1 Prise en considération des étapes de résolution d'un problème. 2.2 Analyse défectuologique rigoureuse à la suite des essais, dans le cas de produits existants. 2.3 Contribution active à une séance d'idéation. 2.4 Précision des données recherchées sur les composants et les matériaux offerts sur le marché. 2.5 Estimation sommaire des coûts de production. 2.6 Analyse rigoureuse de la faisabilité technique. 2.7 Contrôle minutieux de la qualité du prototype. 2.8 Renseignements et recommandations soumis avec tact et au moment opportun aux membres de l'équipe.

CODE : 01WP

- | | |
|---|---|
| <p>3 Effectuer la présentation du rendu en trois dimensions.</p> <p>4 Valider le concept auprès des personnes concernées.</p> | <ul style="list-style-type: none">3.1 Disposition pertinente des vues.3.2 Utilisation judicieuse des commandes pour la création des plans surfaciques de base.3.3 Assignation pertinente des matériaux, de la couleur et de la lumière.3.4 Choix approprié des commandes permettant de visionner les pièces construites.3.5 Conformité du dessin avec les exigences.3.6 Clarté des notes et des instructions devant accompagner le dessin.3.7 Respect des extensions de fichier et des principes de gestion de fichier pour l'archivage des dessins. <ul style="list-style-type: none">4.1 Présentation claire et persuasive du concept.4.2 Croquis et documents de présentation appropriés.4.3 Réceptivité à l'égard des commentaires reçus.4.4 Qualité et pertinence des solutions proposées pour l'adaptation du produit. |
|---|---|

CODE : 01WQ	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Organiser une production en série.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Travail en équipe. • Pour une production à valeur ajoutée. • À partir d'un dossier de production comprenant des cartes de fabrication, des dessins techniques et du plan général de production. • À l'aide d'un logiciel de planification et de gestion de projet, de catalogues, d'abaques et de la documentation technique pertinente.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Analyser le dossier de production.	1.1 Interprétation juste de l'ensemble de la documentation. 1.2 Relevé des renseignements pertinents au dossier de production. 1.3 Analyse critique de l'ordonnancement de la fabrication des composants et des procédés de fabrication.
2 Planifier le travail d'équipe.	2.1 Analyse approfondie du plan général de production. 2.2 Interprétation juste des dessins. 2.3 Partage équitable des tâches selon les compétences de chaque membre de l'équipe.
3 Estimer les ressources nécessaires.	3.1 Détermination juste du matériel et de l'équipement nécessaires. 3.2 Prévision réaliste des échéanciers. 3.3 Détermination précise du nombre de postes de travail ou de cellules de travail par département. 3.4 Détermination juste du nombre d'heures-machines et d'heures-personnes nécessaires, à partir de tables. 3.5 Recommandation pertinente et persuasive quant à la quantité de main-d'œuvre nécessaire.
4 Organiser la fabrication.	4.1 Organisation minutieuse et sécuritaire des postes de travail pour la réduction des temps d'ajustement et de fabrication. 4.2 Organisation minutieuse et sécuritaire des circuits de manutention. 4.3 Solutions pertinentes pour éviter les goulots d'étranglement.

CODE : 01WQ

<p>5 Lancer la production.</p> <p>6 Superviser le déroulement de la production.</p>	<p>5.1 Vérification attentive de la disponibilité des matériaux, de l'équipement et des ressources humaines.</p> <p>5.2 Contrôle minutieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de chaque opération de fabrication des premières pièces; - de la conformité des premières pièces avec les cartes de fabrication. <p>5.3 Contrôle rigoureux des opérations critiques.</p> <p>6.1 Contrôle et jugement éclairés quant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'utilisation optimale de la matière première; - la qualité des pièces fabriquées; - leur assemblage; - leur conformité avec la carte de fabrication. <p>6.2 Respect du calendrier de production.</p> <p>6.3 Application judicieuse de techniques de supervision du personnel.</p> <p>6.4 Analyse approfondie des problèmes de production.</p> <p>6.5 Solutions pertinentes pour modifier le processus, les dessins ou les cartes de fabrication, selon le cas.</p> <p>6.6 Choix pertinent de techniques de résolution de problèmes, selon les situations.</p> <p>6.7 Précision des données et des renseignements consignés dans les formulaires et les rapports.</p>
---	--

CODE : 01WR	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Fabriquer un meuble à bâti.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Pour un meuble en bois massif avec des éléments de matériaux dérivés du bois. • Pour des procédés relatifs au bois massif. • À partir de dessins, d'un devis et de directives sur la finition du produit. • À l'aide d'outils et de machines-outils conventionnelles, de l'équipement de protection individuelle ainsi que des matériaux nécessaires.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1 Recueillir les données. 2 Planifier le travail. 3 Façonner les composants. 4 Assembler les composants. 5 Poncer le meuble. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Interprétation juste des dessins et du devis. 1.2 Interprétation juste des directives. 2.1 Estimation juste de la quantité de matériaux, de produits et d'éléments de quincaillerie nécessaires à la fabrication. 2.2 Détermination juste de la séquence des opérations. 2.3 Choix approprié de l'équipement pour la fabrication des pièces. 3.1 Utilisation appropriée des gabarits d'usinage. 3.2 Choix approprié des matériaux. 3.3 Respect des techniques particulières à chacun des procédés de fabrication. 3.4 Travail méthodique et minutieux. 3.5 Respect des règles de santé et de sécurité. 3.6 Reconnaissance des capacités et des limites des machines utilisées pour le bois massif. 4.1 Choix approprié des modes d'assemblage. 4.2 Respect des techniques d'assemblage. 4.3 Respect des règles de santé et de sécurité. 5.1 Choix approprié de l'équipement de ponçage. 5.2 Choix approprié des abrasifs en fonction des matériaux utilisés et de la finition envisagée. 5.3 Surface exempte de défauts. 5.4 Respect des règles de santé et de sécurité.

CODE : 01WR

<p>6 Vérifier la qualité du produit.</p> <p>7 Entretenir l'équipement et l'aire de travail.</p>	<p>6.1 Conformité du produit avec le devis et les directives.</p> <p>6.2 Respect des délais de production.</p> <p>6.3 Apparence esthétique conforme aux exigences.</p> <p>7.1 Rangement et nettoyage soignés du poste de travail.</p> <p>7.2 Respect des procédures d'entretien particulières à l'équipement.</p> <p>7.3 Respect des indications inscrites au programme de maintenance préventive.</p> <p>7.4 Respect des lois et des règlements concernant la disposition des produits.</p>
---	--

CODE : 01WS	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Planifier des travaux de finition.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • À partir de directives, d'un devis de finition, de plans et devis et d'un échantillon fourni par la clientèle. • À l'aide de l'équipement de finition, de la documentation sur les lois et règlements, de fiches techniques en français et en anglais. Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Interprétation juste des plans et devis. 1.2 Interprétation juste des directives. 1.3 Collecte complète des spécifications fournies par la commande. 1.4 Analyse appropriée de l'échantillon. 1.5 Recherche efficace des nouveaux produits existant sur le marché. <ol style="list-style-type: none"> 2.1 Choix judicieux du procédé en fonction des produits à utiliser et de l'équipement de production. 2.2 Prise en considération de l'aménagement de la chaîne de finition. 2.3 Conformité du procédé avec les lois et les règlements relatifs à la santé et la sécurité au travail ainsi qu'à l'environnement. 2.4 Estimation juste de la quantité de produit de finition à utiliser. <ol style="list-style-type: none"> 3.1 Évaluation juste de l'état des surfaces. 3.2 Choix judicieux des correctifs.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1 Recueillir des données. 2 Déterminer le procédé. 3 Vérifier la qualité de la préparation des surfaces. 	

CODE : 01WS

<p>4 Procéder à des essais.</p> <p>5 Ordonnancer les étapes de la finition.</p> <p>6 Planifier l'entretien de l'équipement de finition.</p>	<p>4.1 Application appropriée des techniques en fonction du type de finition demandé.</p> <p>4.2 Respect des paramètres d'utilisation de l'équipement.</p> <p>4.3 Application des produits en conformité avec les spécifications des fabricants.</p> <p>4.4 Évaluation juste des retouches à effectuer.</p> <p>4.5 Validation appropriée des essais.</p> <p>4.6 Rangement et nettoyage soignés du poste de travail.</p> <p>4.7 Respect des lois et des règlements concernant la disposition des produits.</p> <p>5.1 Détermination juste des étapes de finition.</p> <p>5.2 Détermination juste des préalables à chaque étape.</p> <p>5.3 Évaluation juste de l'aménagement des aires de travail.</p> <p>5.4 Détermination juste des dates et des marges de manœuvre.</p> <p>5.5 Rédaction claire d'un rapport.</p> <p>6.1 Respect des procédures d'entretien particulières à l'équipement.</p> <p>6.2 Respect des indications inscrites au programme de maintenance préventive.</p>
---	--

CODE : 01WT	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Effectuer des travaux de placage.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Pour la fabrication de meubles et d'éléments architecturaux. • À partir de directives, de dessins, de croquis et d'un devis. • À l'aide de la documentation technique française et anglaise, d'outils et de machines-outils ainsi que de placages réguliers, séquentiels et spéciaux.
1 Recueillir les données.	1.1 Interprétation juste des directives, des dessins et du devis. 1.2 Détermination correcte du style demandé.
2 Sélectionner les matériaux nécessaires au placage.	2.1 Choix judicieux des essences de placage. 2.2 Choix judicieux des types de placage selon : <ul style="list-style-type: none"> – leur couleur; – leur motif; – leur aspect. 2.3 Choix approprié des matériaux servant de support au placage.
3 Planifier le travail.	3.1 Établissement correct de la liste de débit. 3.2 Estimation juste de la quantité des matériaux nécessaires. 3.3 Estimation juste du temps d'exécution. 3.4 Ordonnancement de la séquence des opérations. 3.5 Choix approprié de l'équipement.
4 Façonner les pièces de placage.	4.1 Utilisation appropriée des outils et des machines-outils. 4.2 Utilisation appropriée des gabarits d'usinage. 4.3 Respect des méthodes et des techniques de travail. 4.4 Respect des règles de santé et de sécurité.
5 Agencer les pièces de placage.	5.1 Choix pertinent des pièces de placage façonnées. 5.2 Respect du motif demandé. 5.3 Précision de l'assemblage des pièces de placage. 5.4 Souci de l'économie des matériaux.

CODE : 01WT

- | | |
|-----------------------------------|---|
| 6 Plaquer les composants. | 6.1 Choix approprié de la colle.
6.2 Choix approprié de l'équipement.
6.3 Utilisation efficace de l'équipement.
6.4 Respect des méthodes de placage. |
| 7 Égaliser les surfaces plaquées. | 7.1 Utilisation correcte des outils de raclage.
7.2 Choix judicieux des abrasifs en fonction de la finition envisagée.
7.3 Respect de la méthode de ponçage.
7.4 Respect des règles de santé et de sécurité. |
| 8 Vérifier la qualité du travail. | 8.1 Conformité du produit avec les dessins et le devis.
8.2 Apparence esthétique conforme aux exigences.
8.3 Respect des délais de production. |

CODE : 01WU	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Fabriquer un meuble contemporain.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Travail individuel et en équipe. • Pour des meubles en matériaux dérivés du bois comportant des éléments de bois massif. • Pour des procédés relatifs aux dérivés du bois et au placage. • À partir de directives, de dessins et d'un devis. • À l'aide d'outils et de machines-outils conventionnelles ou à commande numérique, de l'équipement de protection individuelle, de dérivés du bois déjà plaqués.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Recueillir les données.	1.1 Interprétation juste des dessins et du devis. 1.2 Interprétation juste des directives.
2 Planifier le travail.	2.1 Estimation juste de la quantité de matériaux, de produits et d'éléments de quincaillerie nécessaires à la fabrication. 2.2 Détermination juste de la séquence des opérations. 2.6 Choix approprié de l'équipement.
3 Façonner les composants.	3.1 Gabarits d'usinage adéquats. 3.2 Choix approprié des matériaux. 3.3 Respect des techniques particulières à chacun des procédés de fabrication. 3.4 Respect des règles de santé et de sécurité. 3.5 Reconnaissance des capacités et des limites des machines utilisées pour les dérivés du bois et les placages.
4 Assembler les composants.	4.1 Choix approprié des organes d'assemblage. 4.2 Respect des techniques d'assemblage particulières aux matériaux utilisés. 4.3 Respect des règles de santé et de sécurité.

CODE : 01WU

<p>5 Effectuer le ponçage et la finition du meuble.</p> <p>6 Vérifier la qualité du produit.</p> <p>7 Entretenir l'équipement et l'aire de travail.</p>	<p>5.1 Choix approprié de l'équipement de ponçage.</p> <p>5.2 Choix approprié des abrasifs en fonction des matériaux utilisés et de la finition envisagée.</p> <p>5.3 Surface exempte de défauts avant la finition.</p> <p>5.4 Finition conforme aux exigences du devis.</p> <p>5.5 Respect des règles de santé et de sécurité.</p> <p>6.1 Conformité du produit avec le devis et les directives.</p> <p>6.2 Respect des délais de production.</p> <p>6.3 Apparence esthétique conforme aux exigences.</p> <p>7.1 Rangement et nettoyage soignés du poste de travail.</p> <p>7.2 Respect des procédures d'entretien particulières à l'équipement.</p> <p>7.3 Respect d'un programme d'entretien et de maintenance préventive.</p> <p>7.4 Respect des lois et des règlements concernant la disposition des produits.</p>
---	---

CODE : 01WV	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Interpréter des plans et des devis.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Recueillir les renseignements contenus dans un jeu de plans ou dans un devis.</p> <p>2 Déterminer les travaux à effectuer.</p> <p>3 Rédiger un rapport en vue des travaux à effectuer.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail individuel et en équipe. • À partir de plans d'architecture, d'ingénierie ou d'aménagement intérieur, de dessins techniques et de devis. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> – de manuels de référence et de manuels d'installation d'appareils, en français et en anglais; – de la législation relative au bâtiment et des normes ISO et de celles de l'Association canadienne de normalisation; – du matériel et des instruments de dessin. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Repérage exact des dimensions des meubles ou des éléments architecturaux à fabriquer en utilisant les systèmes métrique et impérial.</p> <p>1.2 Repérage exact des éléments de plomberie, d'électricité et de mécanique du bâtiment.</p> <p>1.3 Interprétation juste des symboles du dessin technique.</p> <p>1.4 Interprétation juste de l'information et des commentaires contenus dans un devis.</p> <p>1.5 Reconnaissance des erreurs de conception du jeu de plans ou du devis.</p> <p>2.1 Exactitude de la liste des meubles ou des éléments architecturaux à fabriquer.</p> <p>2.2 Pertinence de la liste de questions à poser au regard du projet.</p> <p>2.3 Exactitude de la liste des caractéristiques des pièces.</p> <p>2.4 Relevé précis des matériaux nécessaires.</p> <p>2.5 Liste exhaustive des normes et des standards devant être respectés.</p> <p>3.1 Rapport clair et précis.</p> <p>3.2 Présence des éléments essentiels pour estimer les coûts.</p> <p>3.3 Présence des éléments essentiels pour concevoir un projet.</p>

CODE : 01WV	
4 Valider l'interprétation.	<ul style="list-style-type: none">4.1 Vérification appropriée de l'exactitude des mesures sur le chantier.4.2 Validation de son interprétation auprès de ses collègues et de ses supérieurs.4.3 Réceptivité à l'égard des commentaires reçus.4.4 Correctifs appropriés apportés au rapport.

CODE : 0074	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Fabriquer des éléments architecturaux.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Travail individuel et en équipe. • Pour des éléments architecturaux en matériaux dérivés ou encore en bois massif ou plaqué, y compris pour des escaliers. • À partir de directives, de plans et devis ainsi que de la législation relative à la construction. • A l'aide d'outils et de machines-outils conventionnelles ou à commande numérique, de l'équipement de protection individuelle ainsi que des matériaux nécessaires.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Recueillir les données.	1.1 Interprétation juste des plans et devis. 1.2 Interprétation juste des directives. 1.3 Relevé précis des mesures.
2 Planifier le travail.	2.1 Détermination des modes d'installation pertinents. 2.2 Estimation convenable de la quantité de matériaux, de produits et d'éléments de quincaillerie nécessaires à la fabrication. 2.3 Détermination juste de la séquence des opérations. 2.4 Choix approprié de l'équipement en fonction des nouvelles méthodes de travail. 2.5 Association pertinente des produits de finition aux différents éléments architecturaux : escaliers, armoires de cuisine, boiseries, etc.
3 Façonner les composants.	3.1 Choix approprié des gabarits d'usinage. 3.2 Choix approprié des matériaux. 3.3 Respect des techniques d'usinage. 3.4 Respect des techniques de placage. 3.5 Respect des règles de santé et de sécurité.
4 Assembler les composants.	4.1 Choix approprié des organes d'assemblage. 4.2 Respect des techniques d'assemblage. 4.3 Respect des règles de santé et de sécurité.

CODE : 0074

5 Poncer les éléments.	5.1 Choix approprié de l'équipement de ponçage. 5.2 Choix approprié des abrasifs en fonction des matériaux utilisés et de la finition envisagée. 5.3 Surface exempte de défauts. 5.4 Respect des règles de santé et de sécurité.
6 Emballer les éléments architecturaux	6.1 Emballage conforme aux exigences des transporteurs. 6.2 Manutention soignée des produits.
7 Installer les éléments architecturaux.	7.1 Respect de la législation relative à la construction. 7.2 Respect des méthodes relatives à l'installation des éléments architecturaux. 7.3 Coordination avec les autres travaux du chantier. 7.4 Qualité de l'installation : – fonctionnement correct des parties articulées; – précision des ajustements; – solidité de l'installation; – retouche des défauts de surface.
8 Vérifier la qualité du produit	8.1 Conformité du produit avec le devis et les directives. 8.2 Respect des délais de production. 8.3 Apparence esthétique conforme aux exigences.
9 Entretenir l'équipement et l'aire de travail.	9.1 Rangement et nettoyage soignés du poste de travail et des aires d'installation. 9.2 Respect des procédures d'entretien particulières à l'équipement. 9.3 Respect d'un programme d'entretien et de maintenance préventive. 9.4 Respect des lois et des règlements concernant la disposition des produits.

CODE : 0075

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Effectuer la conception technique de meubles.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Recueillir les données.</p> <p>2 Évaluer la faisabilité du projet.</p> <p>3 Déterminer les paramètres du concept.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail individuel et en équipe. • À partir d'un plan d'aménagement intérieur, d'un devis et de directives relatives à la commande. • À l'aide d'un logiciel de dessin ainsi que du matériel et des instruments de dessin. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Interprétation juste des besoins de la cliente ou du client.</p> <p>1.2 Interprétation juste de la documentation du projet de conception.</p> <p>1.3 Exactitude des mesures relevées ou calculées.</p> <p>2.1 Détermination précise de la fonction du meuble et des principes d'ergonomie à respecter.</p> <p>2.2 Évaluation sommaire de la faisabilité en tenant compte : <ul style="list-style-type: none"> – du budget disponible; – de l'aménagement intérieur; – de l'équipement nécessaire; – des ressources humaines et matérielles. </p> <p>2.3 Esquisse représentative du meuble.</p> <p>3.1 Estimation appropriée des paramètres : <ul style="list-style-type: none"> – les matériaux; – les proportions; – le type d'équipement; – le temps de fabrication; – les produits de finition. </p> <p>3.2 Exactitude des calculs.</p> <p>3.3 Prise en considération du style et de l'aspect esthétique.</p> <p>3.4 Détermination correcte des méthodes de production.</p> <p>3.5 Estimation réaliste des coûts.</p>

CODE : 0075

<p>4 Produire des dessins et des rendus.</p> <p>5 Rédiger le devis.</p> <p>6 Valider la proposition.</p>	<p>4.1 Disposition pertinente des vues.</p> <p>4.2 Dessins précis comportant l'ensemble des données requises.</p> <p>4.3 Utilisation judicieuse des commandes pour la création des plans surfaciques de base.</p> <p>4.4 Assignation pertinente des matériaux, de la couleur et de la lumière.</p> <p>4.5 Choix approprié des commandes permettant de visionner les pièces construites.</p> <p>4.6 Conformité du dessin avec les exigences.</p> <p>4.7 Clarté des notes et des instructions devant accompagner le dessin.</p> <p>4.8 Respect des extensions de fichier et des principes de gestion de fichier pour l'archivage des dessins.</p> <p>5.1 Proposition claire et précise.</p> <p>5.2 Présence des éléments essentiels à la prise de décision.</p> <p>5.3 Proposition d'une solution de rechange réaliste.</p> <p>6.1 Présentation structurée de la proposition.</p> <p>6.2 Concordance de la proposition avec la demande de la cliente ou du client.</p> <p>6.3 Réceptivité à l'égard des commentaires soumis.</p> <p>6.4 Pertinence des solutions de rechange.</p>
--	---

CODE : 01WW	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Effectuer la conception et la fabrication de gabarits.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Pour des machines-outils conventionnelles ou à commande numérique. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> – d'un plan de meuble ou d'élément architectural nécessitant l'utilisation d'un gabarit de traçage, de serrage ou d'usinage; – de données relatives à la production. • À l'aide d'un logiciel de dessin, d'instruments de traçage et de mesure, des matériaux nécessaires, d'outils et de machines-outils conventionnelles ou à commande numérique.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1 Analyser les données du projet de fabrication. 2 Déterminer les paramètres du concept. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Interprétation juste du plan et du devis. 1.2 Compilation exacte des données relatives à la production. 1.3 Détermination exacte des besoins en matière de gabarits pour la production. 2.1 Estimation juste des paramètres concernant les matériaux, l'équipement, le temps de fabrication, le budget et l'aspect sécuritaire. 2.2 Détermination correcte des méthodes de fabrication. 2.3 Choix approprié des types de gabarits. 2.4 Choix approprié des outils de coupe, des accessoires et des machines-outils nécessaires à la fabrication des pièces à l'aide de gabarits d'usinage. 2.5 Détermination exacte des systèmes de maintien des pièces et de manipulation des gabarits et de leur emplacement. 2.6 Détermination exacte de la forme et des dimensions des gabarits de serrage et d'usinage. 2.7 Choix approprié des matériaux nécessaires à la fabrication du gabarit en fonction : <ul style="list-style-type: none"> – de son type de gabarit; – de sa fréquence d'utilisation; – de ses dimensions; – des outils choisis.

CODE : 01WW	
3 Dessiner le gabarit.	<ul style="list-style-type: none"> 3.1 Représentation correcte sous forme de croquis. 3.2 Choix approprié des vues du dessin. 3.3 Précision du dessin. 3.4 Respect des paramètres du concept. 3.5 Positionnement précis des axes et des contours. 3.6 Archivage approprié du ou des dessins.
4 Façonner le gabarit.	<ul style="list-style-type: none"> 4.1 Précision du modèle de référence. 4.2 Découpage précis des contours. 4.3 Calibrage précis des gabarits de traçage, de serrage et d'usinage. 4.4 Installation solide des divers systèmes de maintien et de manipulation du gabarit. 4.5 Respect des règles de santé et de sécurité.
5 Vérifier la qualité du gabarit.	<ul style="list-style-type: none"> 5.1 Précision de la forme. 5.2 Solidité du gabarit et de ses composants. 5.3 Manipulation et utilisation faciles et sécuritaires. 5.4 Précision des pièces obtenues à l'aide des gabarits.
6 Codifier le gabarit.	<ul style="list-style-type: none"> 6.1 Exactitude des données. 6.2 Lisibilité de la codification. 6.3 Entreposage approprié des gabarits.

CODE : 0079	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Planifier une production.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Travail en équipe. • À partir de directives, de dessins, d'un devis et de données relatives à la production. • À partir de la législation relative à l'environnement ainsi qu'à la santé et à la sécurité au travail. • À l'aide de la documentation technique et d'un logiciel de gestion de projet. Critères de performance <p>1 Recueillir les données.</p> <p>1.1 Interprétation juste des dessins et du devis.</p> <p>1.2 Collecte complète des données relatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> – à la capacité de production; – à la disponibilité des matériaux (sources d'approvisionnement, coûts et délais de livraison); – au type de production : unitaire ou en petite série. <p>2 Déterminer les procédés de fabrication et la matière première.</p> <p>2.1 Évaluation juste de la faisabilité du projet.</p> <p>2.2 Détermination exacte :</p> <ul style="list-style-type: none"> – des méthodes de production; – des mesures en vue de l'application des règles de santé et de sécurité; – des normes de qualité; – des mesures en vue de l'application des normes environnementales, en fonction des principales activités de production. <p>2.3 Détermination correcte de la matière première en fonction du besoin.</p> <p>3 Ordonnancer les activités de production.</p> <p>3.1 Détermination juste de l'ordre des commandes.</p> <p>3.2 Détermination juste des préalables à chaque activité.</p> <p>3.3 Estimation appropriée du temps de production.</p> <p>3.4 Détermination juste des dates et des marges de manœuvre.</p> <p>3.5 Détermination juste de l'aménagement de l'aire de travail.</p> <p>3.6 Prise en considération des modes de production optimale.</p>

CODE : 0079	
4 Compiler l'information dans un rapport.	<ul style="list-style-type: none">4.1 Utilisation pertinente des outils du logiciel de gestion de projet.4.2 Échéancier réaliste.4.3 Information précise et complète concernant les travaux à effectuer.

CODE : 01WX	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Fabriquer un prototype pour une production de petite série.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Travail individuel et en équipe. • À partir de directives, de dessins de conception et d'un devis. • À l'aide d'outils et de machines-outils conventionnelles ou à commande numérique, de l'équipement de protection individuelle, des matériaux nécessaires.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1 Recueillir les données. 2 Planifier le travail. 3 Façonner les composants. 4 Assembler les composants. 5 Effectuer le ponçage et la finition du meuble. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Interprétation juste des plans et devis. 1.2 Interprétation juste des directives. 2.1 Estimation juste des ressources nécessaires : <ul style="list-style-type: none"> – de la quantité des matériaux nécessaires à la fabrication; – de l'équipement; – des ressources humaines; – des délais de production. 2.2 Détermination juste de la séquence des opérations. 2.3 Choix approprié de l'équipement en fonction des nouvelles méthodes de travail. 3.1 Gabarits d'usinage adéquats. 3.2 Choix approprié des matériaux. 3.3 Respect des techniques d'usinage. 3.4 Respect des techniques de placage. 3.5 Respect des règles de santé et de sécurité. 4.1 Choix approprié des organes d'assemblage. 4.2 Respect des techniques d'assemblage. 4.3 Respect des règles de santé et de sécurité. 5.1 Choix approprié de l'équipement de ponçage. 5.2 Choix approprié des abrasifs en fonction des matériaux utilisés et de la finition envisagée. 5.3 Surface exempte de défauts avant la finition. 5.4 Finition conforme aux exigences du devis. 5.5 Respect des règles de santé et de sécurité.

CODE : 01WX

<p>6 Vérifier la qualité du produit.</p> <p>7 Entretenir l'équipement et l'aire de travail.</p> <p>8 Proposer des améliorations au devis et des suggestions pour la mise en production.</p>	<p>6.1 Conformité du produit avec le devis et les directives.</p> <p>6.2 Respect des délais de production.</p> <p>6.3 Apparence esthétique conforme aux exigences.</p> <p>7.1 Rangement et nettoyage soignés du poste de travail.</p> <p>7.2 Respect des procédures d'entretien particulières à l'équipement.</p> <p>7.3 Respect d'un programme d'entretien et de maintenance préventive.</p> <p>7.4 Respect des lois et des règlements concernant la disposition des produits.</p> <p>8.1 Relevé exact des modifications à effectuer sur les dessins de conception.</p> <p>8.2 Évaluation objective :</p> <ul style="list-style-type: none"> – de la qualité et de la quantité des matériaux utilisés; – de la séquence des opérations; – des modes d'assemblage; – du temps de production. <p>8.3 Suggestions pertinentes concernant les modifications à apporter aux dessins et au devis.</p> <p>8.4 Suggestions pertinentes pour adapter l'organisation du travail à une production de petite série.</p>
---	--

CODE : 0076

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer la conception technique d'éléments architecturaux.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Recueillir les données.</p> <p>2 Évaluer la faisabilité du projet.</p> <p>3 Déterminer les paramètres du concept.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail individuel et en équipe. • À partir de documents fournis par l'architecte dont les plans d'architecture, le devis et les directives particulières. • À l'aide d'un logiciel de dessin ainsi que du matériel et des instruments de dessin. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Clarification juste des besoins de l'architecte.</p> <p>1.2 Interprétation juste des plans d'architecture, du devis, du cahier des charges et des fiches techniques.</p> <p>1.3 Exactitude des mesures relevées ou calculées.</p> <p>1.4 Détermination correcte du style et des exigences esthétiques.</p> <p>2.1 Évaluation sommaire de la faisabilité en tenant compte : <ul style="list-style-type: none"> – du budget disponible; – de l'architecture; – de l'équipement nécessaire; – des ressources humaines et matérielles. </p> <p>2.2 Esquisse représentative de l'élément architectural à concevoir.</p> <p>3.1 Estimation juste des paramètres : <ul style="list-style-type: none"> – les matériaux; – les proportions; – le type d'équipement; – le temps de fabrication; – les produits de finition. </p> <p>3.2 Détermination de motifs de sculpture adaptés au style.</p> <p>3.3 Détermination juste des modes d'installation.</p> <p>3.4 Pertinence du concept au regard des contraintes de livraison et d'installation.</p> <p>3.5 Détermination correcte des méthodes de production.</p> <p>3.6 Estimation réaliste des coûts.</p>

CODE : 0076

4 Produire les dessins.	4.1 Choix approprié des vues et des types de dessins. 4.2 Dessins précis comportant l'ensemble des données requises.
5 Rédiger un devis.	5.1 Proposition claire et précise. 5.2 Présence des éléments essentiels à la prise de décision. 5.3 Proposition d'une solution de rechange réaliste.
6 Valider la proposition.	6.1 Présentation structurée de la proposition. 6.2 Concordance de la proposition avec la demande. 6.3 Réceptivité à l'égard des commentaires soumis. 6.4 Pertinence des solutions de rechange proposées.

CODE : 01WY	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Estimer les coûts d'un projet de fabrication sur mesure.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'un appel d'offres ou d'une demande à l'interne ainsi que de données relatives aux frais fixes de production. • À l'aide de la documentation technique, d'un dossier de production et d'un chiffrier électronique.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1 Analyser les dessins et la documentation technique. 2 Établir les coûts des matériaux. 3 Déterminer les coûts relatifs à la main-d'œuvre. 4 Évaluer les besoins en matière de sous-traitance. 5 Rédiger un rapport ou une soumission. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Interprétation juste de la demande. 1.2 Collecte complète de l'information concernant les délais, les quantités, l'achat d'équipement. 1.3 Établissement d'une liste complète de matériaux. 2.1 Recherche efficace des coûts associés aux matériaux : <ul style="list-style-type: none"> – en inventaire; – chez les fournisseurs. 2.2 Calcul précis des coûts en fonction des quantités et des pourcentages de perte. 3.1 Comparaison objective avec une production antérieure de produits analogues. 3.2 Estimation correcte : <ul style="list-style-type: none"> – des temps de développement; – des temps-machines; – des temps-personnes; – des temps d'ajustement; – des frais de transport et d'installation. 3.3 Précision des calculs sommatifs. 4.1 Prise en considération des contraintes. 4.2 Recherche efficace de sous-traitants potentiels. 4.3 Calcul comparatif des prix. 4.4 Justification objective des conclusions. 5.1 Précision des calculs sommatifs, y compris ceux touchant les matériaux, la main-d'œuvre, la sous-traitance ainsi que les frais fixes préétablis. 5.2 Document complet, clair, précis et rédigé selon les normes.

CODE : 01WZ	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Coordonner un projet de fabrication sur mesure.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Travail individuel et en équipe. • Coordination d'un projet dans son entier. • À partir d'une commande de la clientèle. • À l'aide du matériel et des instruments de dessin, d'un logiciel de dessin, d'outils et de machines-outils conventionnelles ou à commande numérique, de la matière première utilisée pour la fabrication de meubles et la menuiserie architecturale.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1 Analyser la commande. 2 Évaluer la faisabilité du projet. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Interprétation juste des besoins de la clientèle. 1.2 Détermination correcte du style de meuble. 1.3 Interprétation juste de documents tels que des fiches techniques, des photographies, des esquisses. 1.4 Détermination exacte de la date de livraison. 2.1 Évaluation juste de la faisabilité en tenant compte : <ul style="list-style-type: none"> – du budget disponible; – des matériaux; – des temps de développement et de fabrication; – de la finition; – de l'installation; – des ressources humaines et matérielles; – des travaux en sous-traitance; – des outils et de l'équipement; – du calendrier de production; – de l'échéancier. 2.2 Esquisse représentative du projet. 2.3 Estimation correcte des coûts de fabrication. 2.4 Adaptations pertinentes à la suite de la validation avec la cliente ou le client. 2.5 Réceptivité à l'égard des commentaires reçus.

CODE : 01WZ	
3 Effectuer la conception technique.	<p>3.1 Détermination précise des paramètres du concept en tenant compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> – du budget; – de la fonction du produit et des principes d’ergonomie; – des proportions; – des assemblages; – de la solidité; – de l’apparence esthétique. <p>3.2 Choix approprié des vues et des types de dessins.</p> <p>3.3 Dessins conformes aux esquisses, aux règles du dessin technique et aux paramètres du concept.</p> <p>3.4 Détermination correcte des méthodes de fabrication.</p> <p>3.5 Choix approprié des matériaux et des produits de finition.</p>
4 Rédiger et présenter le devis aux personnes concernées.	<p>4.1 Document clair et précis.</p> <p>4.2 Description détaillée :</p> <ul style="list-style-type: none"> – des matériaux; – des pièces; – des produits de finition; – des opérations nécessaires pour la fabrication et l’installation. <p>4.3 Estimation pertinente des coûts de fabrication.</p> <p>4.4 Proposition d’une solution de rechange réaliste.</p> <p>4.5 Présence des éléments essentiels à la prise de décision.</p> <p>4.6 Présentation claire de la proposition à la cliente ou au client.</p> <p>4.7 Réceptivité à l’égard des commentaires reçus.</p>

CODE : 01WZ	
5 Planifier la fabrication et la finition.	<ul style="list-style-type: none"> 5.1 Détermination précise des travaux de sous-traitance. 5.2 Vérification appropriée de la disponibilité des matériaux, de leurs coûts et des délais de livraison. 5.3 Détermination exacte des besoins en matière de gabarits. 5.4 Détermination juste de la séquence des opérations en tenant compte des autres activités dans l'atelier afin d'éviter un engorgement. 5.5 Choix approprié de l'équipement. 5.6 Détermination judicieuse du procédé utilisé pour la finition. 5.7 Échéancier précis et réaliste qui prend en considération l'ensemble des facteurs de la planification. 5.8 Optimisation du processus de fabrication. 5.9 Compilation soignée de l'information dans un rapport.
6 Fabriquer le produit.	<ul style="list-style-type: none"> 6.1 Façonnage précis des gabarits. 6.2 Façonnage précis des composants. 6.3 Assemblage précis des composants. 6.4 Ponçage approprié en fonction des matériaux utilisés et de la finition envisagée. 6.5 Respect des techniques d'application des produits. 6.6 Respect des règles de santé et de sécurité. 6.7 Respect des lois et des règlements concernant la disposition des produits.
7 Vérifier la qualité du produit en cours de fabrication.	<ul style="list-style-type: none"> 7.1 Évaluation juste de la qualité et de la précision du façonnage ainsi que des assemblages. 7.2 Évaluation juste de l'état des surfaces avant d'appliquer des produits de finition. 7.3 Conformité du produit avec le devis et les dessins. 7.4 Respect des délais de production. 7.5 Apparence esthétique conforme aux exigences.

CODE : 01WZ

- | | |
|--|--|
| 8 Analyser les processus après la fabrication. | <ul style="list-style-type: none">8.1 Analyse minutieuse de la planification.8.2 Relevé détaillé des problèmes de fabrication.8.3 Solutions pertinentes pour l'économie des matériaux et du temps de production.8.4 Recommandations pertinentes au regard des actions correctives.8.5 Précision des données et des renseignements consignés dans un rapport. |
|--|--|

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle permet aussi à l'étudiant ou l'étudiante de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et une plus grande ouverture à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune et chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître et à mieux corriger ses erreurs.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra rendre compte que :

- sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle sera capable :
 - d'analyser, d'expliquer et d'apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et d'en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - de reconnaître des procédés littéraires et langagiers et d'en apprécier la contribution dans le projet d'un texte;
 - de reconnaître et d'analyser les particularités d'une situation de communication et d'y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - de porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue.

- sur le plan des acquis culturels, il ou elle sera capable :
 - de reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - d'apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et de se situer par rapport à elles;
 - de préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et d'en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - de reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles dans la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime dans la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble dans la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière à s'ouvrir aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Il forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui se donne pour point d'appui la raison dans l'étude des questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour la construction de sa pensée et la direction de son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à la conduite rigoureuse de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique; cela l'habitue à revenir sur sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.

- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation en philosophie permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra rendre compte que :

- sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à l'aide desquels des conceptions philosophiques permettent de définir l'être humain;
 - des outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- sur le plan des attitudes, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue pour analyser toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière à ce que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le cadre de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent

philosophiquement d'une question et se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui aura une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et s'ouvre à l'importance de ces dernières au sein de la culture occidentale. Il ou elle les analyse, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines relevant de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, concernant le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement à l'ordre d'enseignement collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) Puisqu'elle fait partie intégrante de sa formation générale, l'étude de l'anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer :

- sur le plan des connaissances, qu'il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;
- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir et utiliser de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième ensemble, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet, dans la formation de l'étudiant ou de l'étudiante, le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique, et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.
- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise des plaisirs retirés et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte :

- sur le plan théorique, qu'il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus de ces recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques.
- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;

- d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;
- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle peut :
- percevoir l'importance de prendre en charge sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, le contrôle de soi, le respect de l'autre et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante d'achever l'exécution de son programme personnel.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs sciences humaines au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines dans la compréhension des enjeux contemporains, les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le deuxième ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche spécifique du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie.

Le deuxième ensemble propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et différents systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été élaborés en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de notre propre structure de langue ou système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative de développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le deuxième ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Le niveau de généralité apporté aux objectifs et aux standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique permet la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison des deux champs de connaissances.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de fournir à l'étudiant ou à l'étudiante une culture générale en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. Par la fréquentation d'œuvres ou par l'expérimentation d'un médium artistique, cette formation de base vise le développement d'une sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habile à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le contexte du premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le contexte du deuxième ensemble, l'élève réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues du médium afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.

*Enseignement
supérieur*

Québec 

